

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

ABONNEMENT.

A QUEBEC :
12 mois, 10s.
6 " 5s.
3 " 2s-6d.
payable d'avance.

L'ORDRE SOCIAL.

ABONNEMENT.

A LA CAMPAGNE :
12 mois, 7s-6d.
outre les frais de
Poste.
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—*Ryanccy*

BUREAU DE REDACTION,
No. 5, Rue des Jardins.

QUEBEC, JEUDI, 6 SEPTEMBRE, 1850.

BUREAU DE REDACTION
No. 5, Rue des Jardins.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO.

Religion.—Discours sur la suite de la Religion, par Bossuet, (Suite.)—**Littérature.**—Le Peintre dans l'embaras.—**Bibliographie.**—Les Pamphlets de Carlyle.—**Morale.**—Simon de Nantua ou le Marchand Forain, (suite.)—**Chronique Politique.**—Nouvelles locales; faits divers, &c, &c.

RELIGION.

DISCOURS

SUR

LA SUITE DE LA RELIGION.

PAR BOSSUET.

V. Les temps du second temple.

(Suite.)

Ce qui se passait même parmi les Grecs était une espèce de préparation à la connaissance de la vérité. Leurs philosophes connurent que le monde était régi par un Dieu bien différent de ceux que le vulgaire adorait, et qu'ils servaient eux-mêmes avec le vulgaire. Les histoires grecques font voir que cette belle philosophie venait d'Orient et des endroits où les Juifs avaient été dispersés; mais, de quelque endroit qu'elle soit venue, une vérité si importante répandue parmi les gentils, quoique combattue, quoique mal suivie même par ceux qui l'enseignaient, commençait à réveiller le genre humain, et fournissait par avance des preuves certaines à ceux qui devaient un jour le tirer de son ignorance.

Comme toutefois la conversion de la gentilité était une œuvre réservée au Messie et le propre caractère de sa venue, l'erreur et l'impiété prévalaient partout. Les nations les plus éclairées et les plus sages, les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, étaient les plus ignorants et les plus aveugles sur la religion : tant il est vrai qu'il y faut être élevé par une grâce particulière et par une sagesse plus qu'humaine. Qui oserait raconter les cérémonies des dieux immortels et leurs mystères impurs? Leurs amours, leurs cruautés, leurs jalousies et tous leurs autres excès étaient le sujet de leurs fêtes, de leurs sacrifices, des hymnes qu'on leur chantait et des peintures que l'on consacrait dans leurs temples. Ainsi le crime était adoré et reconnu nécessaire au culte des dieux. Le plus grand des philosophes défend de boire avec excès, si ce n'était dans les fêtes de Bacchus et à l'honneur de ce dieu. Un autre, après avoir sévèrement blâmé toutes les images malhonnêtes, en excepte celles des dieux qui vou-

laient être honorés par ces infamies. On ne peut lire sans étonnement les honneurs qu'il fallait rendre à Vénus et les prostitutions qui étaient établies pour l'adorer. La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, avait reçu ces mystères abominables. Dans les affaires pressantes, les particuliers et les républiques vouaient à Vénus des courtisannes, et la Grèce ne rougissait pas d'attribuer son salut aux prières qu'elles faisaient à leur déesse. Après la défaite de Xerxès et de ses formidables armées, on mit dans le temple un tableau où étaient représentés leurs vœux et leurs processions avec cette inscription de Simonide, poète fameux : "Celles-ci ont prié la déesse Vénus qui, pour l'amour d'elles, a sauvé la Grèce."

S'il fallait adorer l'amour, ce devrait être du moins l'amour honnête; mais il n'en était pas ainsi. (Solon qui le pourrait croire, et qui attendrait d'un si grand nom une si grande infamie?), Solon, dis-je, établit à Athènes le temple de Vénus la prostituée ou de l'amour impudique. Toute la Grèce était pleine de temples consacrés à ce dieu, et l'amour conjugal n'en avait pas un dans tout le pays.

Cependant ils détestaient l'adultère dans les hommes et dans les femmes: la société conjugale était sacrée parmi eux. Mais, quand ils s'appliquaient à la religion, ils paraissaient comme possédés par un esprit étranger, et leur lumière naturelle les abandonnait.

La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement, puisqu'elle consacrait à l'honneur des dieux les impuretés du théâtre et les sanglants spectacles des gladiateurs, c'est-à-dire tout ce qu'on pouvait imaginer de plus corrompu et de plus barbare.

Mais je ne sais si les folies ridicules qu'on mêlait dans la religion n'étaient pas encore plus pernicieuses, puisqu'elles lui attiraient tant de mépris. Pourrait-on garder le respect qui est dû aux choses divines, au milieu des impertinences que contenaient les fables dont la représentation ou le souvenir faisait une si grande partie du culte divin? Tout le service public n'était qu'une continuelle profanation, ou plutôt une dérision du nom de Dieu; et il fallait bien qu'il y eût quelque puissance ennemie de ce nom sacré, qui, ayant entrepris de le ravilir, possédât les hommes à l'employer dans des choses si méprisables, et même à le prodiguer à des sujets si indignes.

Il est vrai que les philosophes avaient à la fin reconnu qu'il y avait un autre Dieu que ceux que le vulgaire adorait; mais ils n'osaient l'avouer. Au contraire, Socrate donnait pour maxime qu'il fallait que chacun suivît la religion de son pays. Platon, son disciple, qui voyait la Grèce et tous les pays du monde remplis d'un culte insensé et scandaleux, ne

laisse pas de poser comme un fondement de sa république, " qu'il ne faut jamais rien changer dans la religion qu'on trouve établie, et que c'est avoir perdu le sens qu'on d'y penser." Des philosophes si graves, et qui on dit de si belles choses sur la nature divine, n'ont osé s'opposer à l'erreur publique, et ont désespéré de la pouvoir vaincre. Quand Socrate fut accusé de nier les dieux que le public adorait, il s'en défendit comme d'un crime; et Platon, en parlant du Dieu qui a fait l'univers, dit qu'il est difficile de le trouver, et qu'il est défendu de le déclarer au peuple. Il protesta de n'en parler jamais qu'en énigme, de peur d'exposer une si grande vérité à la moquerie.

Dans quel abîme était le genre humain, qui ne pouvait supporter la moindre idée du vrai Dieu ! Athènes, la plus polie et la plus savante de toutes les villes grecques, prenait pour athées ceux qui parlaient des choses intellectuelles; et c'est une des raisons qui avaient fait condamner Socrate. Si quelques philosophes osaient enseigner que les statues n'étaient pas des dieux comme l'entendait le vulgaire, ils se voyaient contraints de s'en dédire; encore, après cela étaient-ils bannis comme des impies par sentence de l'aréopage. Toute la terre était possédée de la même erreur: la vérité n'y oserait paraître. Ce grand Dieu créateur du monde n'avait de temple ni de culte qu'en Jérusalem. Quand les gentils y envoyaient leurs offrandes, ils ne faisaient autre honneur au Dieu d'Israël que de le joindre aux autres dieux. La seule Judée connaissait sa sainte et sévère jalousie, et savait que partager la religion entre lui et les autres dieux était la détruire.

Cependant, à la fin des temps, les Juifs mêmes qui le connaissaient et qui étaient les dépositaires de la religion commencèrent, tant les hommes vont toujours affaiblissant la vérité, non point à oublier le Dieu de leurs pères, mais à mêler dans la religion des superstitions indignes de lui. Sous le règne des Asmonéens, et dès le temps de Jonathas, la secte des pharisiens commença par les Juifs. Ils s'acquirent d'abord un grand crédit par la pureté de leur doctrine et par l'observance exacte de la loi: joint que leur conduite était douce, quoique régulière, et qu'ils vivaient entre eux en grande union. Les récompenses et les châtimens de la vie future qu'ils soutenaient avec zèle leur attiraient beaucoup d'honneur. A la fin, l'ambition se mit parmi eux; ils voulurent gouverner, et en effet ils se donnèrent un pouvoir absolu sur le peuple: ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion, qu'ils tournèrent insensiblement à des pratiques superstitieuses, utiles à leur intérêt et à la domination qu'ils voulaient établir sur les consciences, et le vrai esprit de la loi était près de se perdre.

A ces mots se joignit un plus grand mal, l'orgueil et la présomption, mais une présomption qui allait jusqu'à s'attribuer à soi-même le don de Dieu. Les Juifs, accoutumés à ses bienfaits et éclairés depuis tant de siècles de sa connaissance, oublièrent que sa bonté seule les avait séparés des autres peuples, et regardèrent sa grâce comme une dette. Race élue et toujours bénie depuis deux mille ans, ils se jugèrent les seules dignes de connaître Dieu, et se crurent d'une autre espèce que les autres hommes qu'ils voyaient privés de sa connaissance. Sur ce fondement ils regardèrent les gentils avec un insupportable dédain. Etre sorti d'Abraham selon la chair leur paraissait une dis-

inction qui les mettait naturellement au-dessus de tous les autres; et, enflés d'une si belle origine, ils se croyaient saints par nature et non par grâce: erreur qui dure encore parmi eux. Ce furent les pharisiens qui, cherchant à se glorifier de leurs lumières et de l'exacte observance des cérémonies de la loi, introduisirent cette opinion vers la fin des temps. Comme ils ne songeaient qu'à se distinguer des autres hommes, ils multiplièrent sans bornes les pratiques extérieures, et débitèrent toutes leurs pensées, quelque contraires qu'elles fussent à la loi de Dieu, comme des traditions authentiques.

Encore que ces sentimens n'eussent point passé par décret public en dogme de la synagogue, ils se coulaient insensiblement parmi le peuple, qui devenait inquiet, turbulent et séditieux. Enfin, les divisions, qui devaient être, selon leurs prophètes, le commencement de leur décadence, éclatèrent à l'occasion des brouilleries survenues dans la maison des Asmonéens. Il y avait à peine soixante ans jusqu'à Jésus-Christ, quand Hyrcan et Aristobule, enfans d'Alexandre Jannée, eurent guerre pour le sacerdoce, auquel la royauté était annexée. C'est ici le moment fatal où l'histoire marque la première cause de la ruine des Juifs. Pompée, que les deux frères appelèrent pour les régler, les assujettit tous deux en même temps qu'il déposséda Antiochus surnommé l'Asiatique, dernier roi de Syrie. Ces trois princes, dégradés ensemble, et comme par un seul coup, furent le signal de la décadence marquée en termes précis par le prophète Zacharie. Il est certain par l'histoire que ce changement des affaires de la Syrie et de la Judée fut fait en même temps par Pompée, lorsque, après avoir achevé la guerre de Mithridate, prêt à retourner à Rome, il régla les affaires d'Orient. Le prophète n'a remarqué que ce qui se faisait à la ruine des Juifs, qui, de deux frères qu'ils avaient eus rois, en virent l'un, prisonnier, servir au triomphe de Pompée, et l'autre (c'est le faible Hyrcan, à qui le même Pompée ôta avec le diadème une grande partie de son domaine) ne retenir plus qu'un vain titre d'autorité qu'il perdit bientôt.

Ce fut alors que les Juifs furent faits tributaires des Romains, et la ruine de la Syrie attira la leur, parce que ce grand royaume, réduit en province dans leur voisinage, y augmenta tellement la puissance des Romains, qu'il n'y avait plus de salut qu'à leur obéir. Les gouverneurs de Syrie firent de continuelles entreprises sur la Judée: les Romains s'y rendirent maîtres absolus et en affaiblirent le gouvernement en beaucoup de choses. Par eux enfin le royaume de Juda passa des mains des Asmonéens, à qui il s'était soumis, en celles d'Hérode, étranger et Iduméen. La politique cruelle et ambitieuse de ce roi, qui ne professait qu'en apparence la religion judaïque, changea les maximes du gouvernement ancien. Ce ne sont plus ces Juifs maîtres de leur sort sous le vaste empire des Perses et des premiers Séleucides, où ils n'avaient qu'à vivre en paix: Hérode, qui les tient de près asservis sous sa puissance, brouille toutes choses, confond à son gré la succession des pontifes, affaiblit le pontificat qu'il rend arbitraire, énerve l'autorité du conseil de la nation, qui ne peut plus rien: toute la puissance publique passe entre les mains d'Hérode et des Romains dont il est l'esclave, et il ébranle les fondemens de la république judaïque.

Les pharisiens et le peuple, qui n'écoutaient que

leurs sentiments, souffraient cet état avec impatience. Plus ils se sentaient pressés du joug des gentils, plus ils concurent pour eux de dédain et de haine. Ils ne voulurent plus de Messie qui ne fût guerrier et redoutable aux puissances qui les captivaient : ainsi, oubliant tant de prophéties qui leur parlaient si expressément de ses humiliations, ils n'eurent plus d'yeux ni d'oreilles que pour celles qui leur annonçaient des triomphes, quoique bien différents de ceux qu'ils voulaient.

(A continuer.)

LITTÉRATURE.

Les Galeries du Palais-de-Justice.

LE PILIER DES CONSULTATIONS.

LE PEINTRE DANS L'EMBARRAS.

(Suite et fin.)

LES SCRIBES DE LA SALLE DES PAS-PERDUS.

Maître Coquillard était en 1778 l'un des coryphées des scribes du Palais. Bien qu'indépendant par la nature de leurs fonctions et de leurs antécédents judiciaires, les écrivains de la salle des Pas-Perdus avaient, dès les premières années du quinzième siècle, formé un syndicat chargé de régler les différends qui pouvaient s'élever entre eux, et de veiller à l'équitable et juste répartition des piliers (1). La charge et les fonctions de syndic étaient décernées par l'élection à la pluralité des voix, et celui qui était nommé devenait par conséquent l'expression et l'organe de ses confrères. Ce n'était pas un mince honneur, car le syndicat mettait nécessairement en rapport celui qui en était revêtu avec le parquet du procureur-général et le parquet du greffier en chef d'une part, et le bâtonnier de l'Ordre des avocats et la communauté des procureurs d'autre part. En 1778, Claude Coquillard était syndic des écrivains du Palais, et ce fut, investi de cette dignité, qu'il vint en aide, comme nous l'avons vu, au peintre Lantara.

Claude Coquillard était le type des scribes de la Grand'Salle, tels qu'ils devaient être aux 14^e et 15^e siècles. Grave, austère, formaliste, n'ayant que deux notes dans la voix, l'une aiguë et l'autre basse, l'une servant à la consultation, l'autre exclusivement consacrée à la conversation, il mettait dans toutes ses actions une lenteur, un calme, une importance qui faisait souvent rire aux éclats les jeunes conseillers des Enquêtes. Mais si Claude Coquillard n'agissait que par compas et par mesure sous les voûtes de la salle des Pas-Perdus, hors du Palais il était le plus joyeux compagnon du monde. Il fallait l'entendre, aux jours sérieux du Parlement, à la Saint-Hilaire et à la Saint-Gratien, par exemple, faire retentir les échos du cabaret de la Cornemuse ou de la Tour-d'Argent, des bonnes et satyriques chansons de Panard et de Collé ; il fallait le voir décoiffer la bouteille de vin de Bourgogne et y puiser cette gaieté communicative, cet entrain, ces rires de bon aloi dont les secrets sont aujourd'hui perdus. Ce n'est pas que les cabarets

soient moins communs aujourd'hui qu'autrefois, mais c'est que la hideuse politique a empoisonné nos vins et a métamorphosé en clubs immopdes, en tréteaux d'anarchie ces innocentes tonnelles où nos pères allaient sacrifier à la concorde, à la gaieté, à la folie sans licence et à l'amitié.

Notre scribe aimait donc la bouteille comme il aimait son pilier, ce qui n'est pas peu dire, comme il aimait la Grand'Salle et la Grand'Chambre. De son côté, le Peintre Lantara regardait le vin comme l'auxiliaire le plus sûr de l'inspiration et du talent. De cette conformité de goûts et de principes surgit bientôt une amitié fort vive entre l'écrivain de la salle des Pas-Perdus et l'artiste. Les buveurs et les spadassins se reconnaissent et s'estiment rien qu'à la manière de déboucher un flacon et de démoucher un fleuret.

Lantara venait voir souvent maître Claude Coquillard dans la Grand'Salle pour cultiver cette liaison si chère, et chaque apparition du peintre était suivie d'une station à la buvette. Bientôt les deux amis ne s'en tinrent pas à ces visites d'étiquettes, ils allèrent l'un chez l'autre, et la culture de leur amitié se traduisit en longues et copieuses libations, qu'en vrais enfants de Thémis et d'Apollon, ils prolongeaient parfois d'un soleil à l'autre, sans pour cela désertier leur plume et leur pinceau. Les deux amis n'avaient que quelques pas à faire pour se rejoindre, car Lantara avait installé ses Lares rue Hautefeuille, et Claude Coquillard demeurait prosaïquement dans la rue de la Huchette, rue trois fois célèbre dans l'histoire de Paris, par ses rôtisseurs, ses barricades au temps de la Fronde, et l'oie colossale chargée de rubans et de pierreries qu'elle offrait au cardinal Mazarin. Une oie ! c'est ordinairement par là que toutes les guerres civiles se terminent. Heureux quand le peuple lui-même n'est pas obligé de remplacer l'emblème par la réalité !!!

Cependant la pensée de manifester à M. Gerbier sa gratitude et le souvenir qu'il avait conservé de sa brillante plaidoirie devant les magistrats de la Grand'Chambre tourmentait incessamment notre peintre. Ce désir était devenu une idée fixe pour Lantara, et le cœur haut et généreux de l'artiste s'évertuait à trouver un moyen naturel et original tout à la fois d'initier l'illustre orateur à la révélation de sa reconnaissance. C'était surtout au milieu de ses longues libations avec l'écrivain de la salle des Pas-Perdus que Lantara exhalait ses regrets de ne point trouver un stratagème quelconque pour ménager une surprise artistique à qui lui avait ménagé un triomphe judiciaire.

Mais cherchez donc, Coquillard, cherchez donc un moyen, faites naître une occasion pour réaliser mon projet, disait Lantara à son commensal.

Coquillard avait beau se creuser la cervelle, il n'en sortait rien, et les réflexions, les rêveries et les méditations des deux amis n'aboutissaient qu'à vider deux ou trois bouteilles de plus, car à la moindre lueur d'un projet enfanté *inter pocula*, on vidait un rouge bord, et on en vidait un second quand on s'était bien convaincu que l'idée jetée sur le tapis était impraticable ou impossible.

Un soir, par une belle lune de juillet, que le peintre, debout devant son chevalet, esquissait à grands traits et de souvenir un des sites enchanteurs de la forêt de Fontainebleau, si chère à ses jeunes années, maître Claude Coquillard se présenta tout à coup à ses yeux.

(1) Tous les piliers n'étaient pas également favorables à la besogne, et on n'arrivait aux piliers privilégiés que par droit d'ancienneté et par extinction. Les piliers les plus productifs étaient ceux qui avoisinaient les différents parquets et le pilier dit de l'Horloge.

La figure du scribe était rayonnante ; son nez, que la grappe parfumée de la Bourgogne avait depuis longtemps revêtu d'une tunique de pourpre, était plus rouge encore que de coutume ; ses yeux brillaient comme des escarboucles, et sa bouche légèrement arquée comme celle des faunes et des satyres, se retirant vers des oreilles d'une honnête longueur, dessinait un sourire muet des plus expressifs.

Lantara examina pendant quelques instants cette physionomie singulière, et suspendit la marche rapide de son crayon.

— Réjouissez-vous, Monsieur Lantara, dit enfin le scribe essouffé des cinq étages qu'il venait de monter ; oui, réjouissez-vous ; j'ai trouvé votre affaire.

— Vous avez trouvé mon affaire, fit l'artiste, j'en suis ravi ; mais de quoi s'agit-il ?

— De quoi s'agit-il ! de quoi s'agit-il ! ne me parlez-vous pas sans cesse de M. Gerbier et du constant désir de... — Ah ! j'y suis, j'y suis, interrompit l'artiste, en jetant ses crayons et en quittant précipitamment son chevalet, parlez, mon cher Monsieur Coquillard, parlez, ou plutôt, ajouta Lantara, ne parlez pas encore et attendez un peu, je vais aller quérir le baume de la conversation.

L'artiste entra dans une espèce de cabinet tenant à son atelier, qui était aussi son salon et sa chambre à coucher et en rapporta une bouteille de vin et deux gobelets d'étain qu'il plaça avec solennité sur une table jaspée, comme une palette, de toutes les couleurs picturales connues.

Cela fait, asseyons-nous maintenant, buvons et causons, fit le peintre en partageant un tabouret de bois renversé, avec son hôte. Ils burent, et la première libation faite, il fut permis à Claude Coquillard de parler.

Vous savez ou vous ne savez pas, dit alors le scribe à l'artiste, que M. Gerbier possède, à quelques lieues de Paris, un château et un domaine magnifique, véritable résidence princière, où il reçoit et où il accueille splendidement tout ce qu'il y a de considérable dans l'Etat. La haute magistrature, les seigneurs de la cour, les poètes, les artistes, les généraux d'armée, se rencontrent dans ses salons avec les membres les plus éminents de l'épiscopat et du clergé. — J'ai oui cela, interjeta le peintre.

— Les grands talents, la grande renommée, les vertus civiques et privées ne mettent pas les hommes à l'abri des traits de l'envie et des morsures de la calomnie. — A qui le dites-vous, interrompit encore Lantara en soupirant, cela n'est que trop vrai ! Buvons un coup.

Claude Coquillard but et continua ainsi : — M. Gerbier, saturé d'ennuis, de déceptions cruelles, d'ingratitude énormes ; blessé profondément dans tout ce qu'il s'était plu à aimer et à protéger : atteint dans sa santé aussi bien que dans les affections de son âme, a résolu de rompre avec la vie de faste, avec la vie royale, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui jusqu'à présent avait eu tant d'attraits pour lui. Il renonce à son château superbe, à son parc, à ses jardins délicieux, et, partant, à ces réceptions splendides qui faisaient jadis ses délassements et ses joies, et désormais il ne quittera plus son hôtel de la rue des Saints-Pères (1) que pour aller,

(1) Gerbier demeurait rue des Saints-Pères, faubourg Saint-Germain.

dans la belle saison, passer de courts instants dans une petite maison qu'il vient d'acheter aux portes de Paris, à Gentilly. Cette maison est connue depuis plus d'un siècle sous le nom de *Pavillon de M. de Benserade*. — Je ne vois trop, Coquillard, où vous voulez en venir, dit Lantara.

— Vous ne voyez pas où j'en veux venir, M. Lantara, repartit Coquillard, je vais vous l'expliquer. Pour rendre cette maison, bâtie depuis cent cinquante ans, digne de l'hôte et des visiteurs illustres qu'elle est appelée à recevoir, M. Gerbier a donné l'ordre à un jeune architecte, M. Percier, de présider aux réparations et aux embellissements de sa nouvelle acquisition.

— Ah ! j'y suis maintenant, exclama Lantara en se frappant le front, et j'ai là et là, ajouta-t-il en indiquant sa tête et son cœur, le programme qu'il vient de suivre pour atteindre le but que je me proposais. Oh ! mon cher Coquillard, je suis plus content aujourd'hui que le jour où j'ai gagné mon procès. Payer la dette du cœur est bien plus doux encore que de recevoir l'argent d'un débiteur de mauvaise foi, par arrêt de cour. Mais, Coquillard, où diable avez-vous été si bien renseigné ?

— L'amitié, monsieur Lantara, répondit le bon écrivain, rend ingénieux et surtout curieux. Sur des bruits de Palais, que j'avais eu soin de recueillir, je me suis mis en quête, et je suis heureusement parvenu à connaître les faits que je viens de vous apprendre et de vous détailler. — Cher Coquillard, dit le peintre en serrant convulsivement la main du scribe, vous êtes un brave et digne homme... Buvons un coup.

Dès le lendemain matin, Lantara courait chez le jeune architecte Percier, dont il s'était fait enseigner la demeure, et après s'être nommé et lui avoir raconté les obligations qu'il avait à M. Gerbier, il exprima l'ardent désir qu'il nourrissait de témoigner, en artiste, son immortelle gratitude à l'éloquent avocat. — Je consens à être le complice de votre reconnaissance, Monsieur Lantara, et je m'en ferai gloire, répondit le jeune architecte. Vous pouvez compter sur mon concours et sur ma discrétion.

— J'ai gagné deux procès en deux mois, s'écria Lantara hors de lui ; touchez-là, monsieur, un disciple de Vitruve peut presser sans vergogne la main... — d'un héritier du Poussin, ajouta spirituellement le jeune architecte.

LE PAVILLON DE M. DE BENSERADE.

Bel esprit, sceptique, capricieux et railleur Isaac de Benserade, dont les rondeaux et les ballets sont aujourd'hui tout à fait oubliés, posséda toutes les qualités de l'homme aimable et tous le bonheur de l'homme de cour. Son étoile de poète le fit bien venir à la cour de Richelieu et de Louis XIV. Il partagea les suffrages de cette cour si polie, si spirituelle et si brillante par son fameux sonnet de Job (1). Successeur de Chapelain, l'arbitre de la littérature

(1) Voiture avait composé un sonnet intitulé : " Uranie," et Benserade, un sonnet sur Job. Toute la cour la se divisa en deux partis, les " Uraniens" et les " Jobelins." Le cardinal Mazarin et la reine-mère ne restèrent point neutres dans cette folle bataille d'esprit. Le prince de Comté se déclara pour Benserade, et Mme de Longueville pour Voiture, ce qui fit écrire l'épigramme suivante, attribuée à Gomberville :

Le destin de Job est étrange,
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démoü et tantôt par un ange.

pendant plus d'un siècle à l'Académie française, sa fortune sembla le vouloir pousser encore plus avant dans la carrière des honneurs. A une époque où les poètes ne briguaient pas les titres périlleux d'homme d'Etat et de politique, et où le grand Corneille lui-même se contentait d'être tout honnêtement le grand Corneille, Benserade faillit être ambassadeur près de Christine, reine de Suède. Ce poste n'échappa à son ambition que par l'extrême répugnance qu'il ressentit tout à coup à abandonner Paris et la cour, pour aller s'ennuyer près d'une reine qui n'avait de la femme que le nom.

Les plaisirs de la cour usent plus vite que les fatigues de la guerre. La saleté vient ceurrer les excès de la table et les excès de l'esprit. Benserade, riche, car il avait voiture, et au 17^e siècle un poète à voiture était un phénomène, honoré, carressé, compris, dès que l'âge eut argenté ses cheveux, toute l'inanité de ses joies, tout le vide d'une existence qu'il avait consacrée durant quarante ans aux passions des grands et à ses propres passions.

Il fit un retour sur lui-même, résolu de changer de conduite, et, cette détermination bien arrêtée, il alla se confiner dans une charmante petite maison qu'il avait fait construire à Gentilly, dans un site ravissant, et sur les bords toujours verts de la jolie rivière de Brièvre.

Installé dans cette délicieuse habitation, où le poète se comparait modestement à Horace dans sa maison de Tibur, Benserade fit inscrire ces vers sur le fronton de l'élégant édifice :

Adieu, fortune, honneur, adieu, vous et les vôtres,
Je viens ici vous oublier ;
Adieu, toi-même, Amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

La poète, après tous ses adieux, s'était séquestré dans son jardin, dans son verger, dans son cabinet, et n'en sortait plus, donnant une part de son temps à la prière, et l'autre part aux plaisirs vrais qui ne laissent dans l'âme ni gravier, ni limon impur. Ces plaisirs véritables, tout le monde les connaît et pourtant les néglige : c'est la lecture des bons livres, l'étude de la connaissance de soi-même et l'entretien de quelques amis.

La mort revint rendre à son tour visite à la maison de Gentilly, et emmena avec elle le poète et ses rondeaux, dans les derniers mois de l'année 1690.

Malgré la mort du propriétaire, on continua d'appeler ce logis le *Pavillon de M. Benserade*.

Ce posthume hommage populaire valait bien les suffrages prodigués au poète pendant sa vie par les grands de la cour.

C'était cette maison aimée des Muses que le jeune architecte Percier (1) s'était chargé de rajeunir et d'approprier aux mœurs, aux usages et aux variations de la fin du 18^e siècle. La chapelle avait été transformée en salle de bain, le jeu de paume en salle de billard, l'étang en fontaine, et l'immense salle de compagnie en salon bonbonnière, comme Vanloo, Leiche et Boucher en avaient orné à Versailles et à Marly pour Mme de Pompadour.

(1) Ce Percier devint, un quart de siècle après, le collaborateur de M. Fontaine, architecte de l'empire et des trois derniers rois de France.

Ce fut dans ce salon, qui devait être aussi un chef-d'œuvre de bon goût, d'opulence et de délicatesse, que notre Lantara s'établit, masquant ses toiles, ses palettes et ses pinceaux sous des toiles vertes mentouses, et déguisé lui-même en barbouilleur, pour ne pas éveiller les soupçons de M. Gerbier, qui venait souvent le matin inspecter, avec son architecte, la marche et la physionomie des travaux.

Quel est cet homme, demandait parfois Gerbier à M. Percier, en désignant Lantara, grimé, ridé comme un Géronte de comédie.

—C'est un vieux mouleur que j'emploie aux embellissements de votre salon, répliquait l'architecte.

Gerbier se payait de cette réponse et continuait ses promenades à travers les échafaudages, les établis, les outils de toute espèce qui remplissaient la maison de la cave au grenier.

Comme tous les hommes supérieurs, Gerbier avait sa petite faiblesse. Il se croyait expert en menuiserie, bien qu'il n'eût jamais manié de sa vie ni un rabot ni une verlope.

Ces manies s'attaquent même aux têtes couronnées. La reine Elizabeth d'Angleterre, ce roi en jupon, comme disait le pape Sixte-Quint, se piquait de faire de la dentelle mieux qu'une ouvrière du Hainaut et de la Flandre. Philippe. Il tournait des grains de chapelet beaucoup mieux, à son sens, que les tabletier de Valladolid et de Saint-Jacques de Compostelle ; Cromwell taillait lui-même le pourpoint de buffle qu'il portait sous sa cuirasse, et notre infortuné Louis XVI pensait être, après Gamain et Vouchet, le premier serrurier de France et de Navarre.

Gerbier avait donc une grande confiance dans ses lumières en menuiserie, et il aimait à étaler avec une satisfaction enfantine les connaissances qu'il avait théoriquement acquises dans cette profession, qui touche quelquefois à l'art sculptaire. Il se plaisait à employer avec les ouvriers les termes techniques qui révélaient sa compétence dans cette partie. Cette petite pâture donnée à sa manie, Gerbier revenait à son salon de prédilection comme l'aiguille un instant dérangée revient au nord de la boussole.

Mais quand on arrivait au salon, la dissimulation devenait épineuse. L'amphytrion suretait partout, il semblait retrouver les allures juvéniles qui commençaient à l'abandonner au prétoire. Il voulait soulever les toiles pour se rendre compte de l'effet général que produirait l'ornementation de son salon, où il inaugurerait en pensée le Sanhédrin du petit nombre d'amis qui lui étaient restés fidèles.

—Oe ! Monsieur, ne dérangez pas ces toiles, disait l'architecte, le moindre choc, le moindre hâle ferait évanouir tout ce qui est déjà commencé.

Plus opiniâtre un autre jour, Gerbier prétendit absolument soulever un coin de toile verte. Lantara, qui le surveillait du coin de l'œil, s'approcha vivement, et lui dit d'un air rogué : " Vous allez abîmer mon ouvrage !" Et M. Gerbier, cette fois, n'avait plus insisté.

Au bout de six semaines, tout était terminé. Le pavillon de M. de Benserade avait endossé sa robe neuve. La légion des charpentiers, des maçons, des décorateurs, des tapissiers avait été licenciée,

et les artistes eux-mêmes avaient mis la dernière main à leurs œuvres.

Lantara, en moins de trois semaines, avait peint sur les panneaux du salon quatre vues admirables prises dans les environs mêmes du logis de Benserade et de Gerbier.

Les sujets de ces quatre ravissantes peintures étaient : la tour de Montlhéry, le grand aqueduc d'Arcueil, les hallicrs de la Croix de Berny, le coiteau de la Tombe-Isoiré.

Jamais l'artiste ne s'était élevé à une si haute perfection, jamais il n'avait reproduit peut-être avec autant de bonheur la poésie de ces monuments gothiques jetés au milieu d'une nature toujours jeune et toujours verdoyante, dans des paysages enchanteurs.

Gerbier prit possession du *Pavillon de M. de Benserade*, dans les derniers jours du mois d'août 1778, et le premier objet qui frappa ses regards en mettant le pied dans ses salons, dont il avait respecté les mystérieux embellissements, fut les quatre chefs-d'œuvre de Lantara, avec cette dédicace, qui se ressentait plus de Sparte que d'Athènes :

LE PEINTRE LANTARA

à

L'AVOCAT GERBIER,

Août, 1778.

Puis par une ingénieuse parabole picturale, l'artiste avait crayonné sur les montants d'un trumeau placé entre les deux croisées deux colonnes : sur la première étaient inscrites les vingt-quatre grandes causes plaidées et gagnées par Gerbier. Ces mots étaient écrits au-dessus : *pour le monde*. La seconde colonne n'était autre chose que le *Pilier des pauvres plaidés* de la grand'Salle, et sur ce pilier était inscrite la date du "27 avril 1778," jour où Gerbier plaidait à la grand'chambre pour Lantara. Ces simples mots étaient également écrits au-dessus du *Pilier des consultations : pour le ciel*.

La dette de la reconnaissance était ainsi magnifiquement payée, et les pleurs de joie du grand orateur, du grand avocat, reconcilièrent son âme avec l'humanité, oubliée et perverse.

L'artiste s'était dérobé aux remerciements de M. Gerbier, et celui-ci, malgré toutes les recherches qu'il fit faire ne put parvenir à retrouver le peintre. Lantara portait son domicile et sa patrie dans sa boîte à couleurs, comme les poètes du moyen âge portaient leurs destins et leur fortune suspendus à la corde de leur harpe. Citoyen du monde, l'artiste cachait à ses amis aussi bien qu'à ses ennemis son génie, sa misère et ses désespoirs.

Quatre mois après les faits que nous venons de raconter, un homme pauvrement vêtu se présentait à l'hôtel de M. Gerbier, rue des Saints-Pères, et demandait avec instance la faveur d'être introduit sur le champ auprès du célèbre avocat.

Après de longs colloques, les domestiques finirent par le laisser pénétrer dans le cabinet de M. Gerbier, car l'insistance de cet homme pour parler au maître du logis avait quelque chose d'insolite et de solennel tout à la fois.

Le messager présenta à M. Gerbier un morceau

de papier qui exhalait un parfum funèbre.

L'avocat le déplia, et lut ces lignes, tracées d'une main tremblante :

" Je recommande à M. Gerbier ma sœur, infirme et sans pain, de *Montargis*, et mon ami Claude Coquillard, écrivain dans la Grand'Salle du Palais-de-Justice à Paris.

" Ecrit à l'hôpital de la Charité, le 22 décembre 1778, à quatre heures et demie du soir.

" Signé LANTARA. "

M. Gerbier contempla le papier avec des yeux pleins de larmes pendant quelques instants, puis, dit en hésitant : — A l'hôpital ! et Lantara ? — Est mort il y a une heure, repartit l'homme en sautoissant (1).

— Vous êtes l'ami qu'il me recommande, vous êtes Claude Coquillard ? — Oui, Monsieur.

— J'accepte le testament de Lantara dans toute sa teneur ; revenez me voir.

Claude Coquillard s'éloigna.

Le testament d'Eudamidas venait encore de recevoir une sublime application.

Quelques années plus tard, le grand orateur, le lumineux avocat, le digne héritier de Gille Lemaître et de Cochin, descendait aussi dans la tombe, dépouillé non de sa gloire et de sa fortune, mais de ses illusions les plus chères et de ses affections les plus intimes. Gerbier mourait ulcéré, désespéré, emportant au cercueil l'expérience de ce que vaut la gloire et la popularité comme l'artiste éminent dont il avait été sur le bord de sa propre fosse l'exécuteur testamentaire.

(Le Droit.)

Les ouvrages de Lantara sont rares et recherchés, et il n'y a guères que les principaux cabinets de l'Europe qui possèdent deux ou trois de ses tableaux ou de ses dessins. Dans mon enfance, vers 1807, j'ai vu chez M. Joret, maire de Choisy-le-Roi, quatre superbes dessins de Lantara, probablement les derniers qu'il composa. A la mort de M. Joret, il est à craindre que ces quatre chefs-d'œuvre ne soient tombés entre des mains ignorantes ou sordides.

BIBLIOGRAPHIE.

LES PAMPHLETS

de

Thomas Carlyle.

LATTER-DAY PAMPLETS.

- I. The Present Time.—II. Model Prisons.—III. Downing Street.—IV. New Downing Street.—V. Stump-Orator.—VI. Parliaments.—London, Chapman and Hall. 1850.

(Suite.)

A l'heure qu'il est, c'est au peuple que la souveraineté appartient. On s'est entendu à cet égard, et en conséquence la science politique se réduit à

(1) Entré à l'hôpital de la Charité à midi, à la date que nous indiquons, Lantara y mourut le même jour, à six heures du soir.

imaginer les meilleurs moyens de constater la volonté du peuple et de la mettre en état de prévaloir. Soit : rien de mieux, rien de plus sage, si le peuple est bien le vrai souverain ; mais tout pouvoir souverain, que je sache, est quelque chose qui peut, et, quand bien même le peuple souverain trouverait juste que la paresse et l'imprévoyance portassent les fruits du travail et de la prvoyance, il n'est pas fort certain que les causes cesseraient, pour lui complaire, de produire leurs effets. Le pouvoir le plus légitimement issu de la volonté générale ne fera pas que deux désirs puissent se satisfaire à la fois, quand la satisfaction de l'un exclut la satisfaction de l'autre. Les conventions nationales les plus conformes aux principes auraient beau remuer et remuer encore des élémens donnés, sociaux ou chimiques : elles ne les forceraient pas à s'agrèger contrairement à leurs propriétés. Si c'est bien une loi providentielle qui veut que l'activité ne puisse naître que du désir et de la crainte ; si la souffrance, la misère, la rétribution de chacun suivant ses œuvres, ont réellement un rôle nécessaire à jouer pour maintenir l'harmonie générale, les mandataires les mieux en règle de l'humanité entière décideront en vain que la misère et le châtement des fautes sont contraires au droit : jamais le soleil ne verra une communauté où tout ira bien sans l'intervention de la souffrance et du châtement. Que signifie donc la vaine alchimie des formules et des théories ? A quoi bon discuter ce que doivent être les titres et les papiers des gouvernemens pour être en règle ? Le seul gouvernement légitime est celui qui représente le vrai souverain : le possible et le nécessaire.

“ Peuples ou individus (je cède encore la parole à M. Carlyle), nous n'avons qu'une condition à remplir. Pour prospérer dans le monde, pour y trouver la paix, le succès et le progrès, il faut que nous puissions distinguer les vrais réglemens de l'univers par rapport à nous et à nos affaires. Peuples ou individus, ces pouvoirs-là nous conduisent toujours à la victoire : et quel que soit le guide qui nous met à même de leur obéir, — qu'il soit un autocrate de toutes les Russies ou parlement chartiste, le grand-lama ou la force de l'opinion publique, l'archevêque de Cantorbéry ou Mac-Croudy, le docteur scraphique, avec son dernier évangile d'économie politique, — celui-là, sachons-le, nous met en voie de complaire au grand régulateur de l'univers, et il est le plus ami de nos amis. — Par là même, celui qui fait le contraire est le plus ennemi de nos ennemis. Une fois pour toutes, tenons-nous bien pour dit.

“ Mais comment déchiffrer les éternels réglemens de l'univers à notre égard ? Comment reconnaître au milieu de tous les contre-sens et de tous les barbarismes enchevêtrés par la niaiserie humaine, quel est le vrai message divin qui nous est adressé ? Tout le monde me répond : Comptez les têtes, consultez le suffrage universel au moyen des boîtes électtorales, et il vous l'apprendra. Le suffrage universel, les boîtes électtorales, les additions de têtes ! En vérité, je m'aperçois que nous sommes arrivés dans d'étranges parages spirituels. Dans le cours d'un demi-siècle, un peu plus, un peu moins, il faut que l'univers ou les têtes des hommes aient bien changé. Il y a un demi-siècle, et depuis le père Adam jusque-là, l'univers, à ce que j'avais entendu dire, n'était pas accoutumé à s'expliquer si clairement. Il n'avait point l'habitude de porter ses secrets sur sa face, pour qu'ils crevassent les

yeux de tous les passans. Bien au contraire, il cachait obstinément tous ses secrets aux étourdis, aux méchans et à tous les êtres vils ou sans sincérité ; et il ne les découvrait en partie qu'aux sages et nobles natures qui de mon temps ne formaient pas la majorité.”

M. Carlyle, on le pressent, s'attaque à la fois au suffrage universel et aux bases mêmes de tout gouvernement représentatif. Ici encore, nous laisserons là provisoirement sa conclusion pour nous occuper seulement des prémisses dont elle découle. Dans tout ce qui précède, nous ne voulons voir que ces mots : *Le monde ne porte pas ses secrets sur sa face*. Est-ce vrai, est-ce faux ? Nous sommes fort intéressés, en France, à le savoir, car nous avons joué notre vie sur l'hypothèse que la vérité est quelque chose la foule reconnaît forcément à première vue. Le suffrage universel est loin, bien loin d'être l'unique arrangement que nous ayons pris pour mettre notre sort à la merci du bon sens des masses. Toute cause, chez nous, est portée devant elles, l'autorité vise à leur plaire, les journaux ne parlent qu'à leur adresse. Depuis bien long-temps, toutes les opinions qui ont été conçues en France et qui n'ont pas vu jour à se faire accepter par le pouvoir en ont appelé au peuple, et toutes, pour réussir par le peuple, ont commencé par lui enseigner le mépris de ses gouvernans ; toutes se sont appliquées à lui persuader que c'était à lui de décider dans tous les cas, de juger la loi, de juger sa consigne de soldat et, au besoin, de violer la loi et sa consigne pour n'obéir qu'à sa propre sagesse. Si les masses ne sont pas infaillibles, si du moins les multitudes ignorantes n'ont pas une perspicacité supérieure à celle que donne l'étude, nous n'avons pas lieu de nous applaudir de notre œuvre. Tous les quatre ans, elles peuvent adjuger la France au communisme ou au phalanstère, à la banque d'échange ou à M. Louis Blanc. Tous les jours, les législateurs d'un rassemblement ou les soldats d'un régiment peuvent ouvrir les portes de l'inconnu pour laisser entrer, non ce qu'ils voudront, non ce qu'il peut plaire à tels et tels d'entendre par la république démocratique, mais tout ce qu'il peut plaire à Dieu de faire sortir des élémens déchaînés à ce moment-là.

Vox populi, vox Dei, nous dit-on pour nous rassurer : mais tout d'abord qu'entend-on par ces mots : *le bon sens des masses* ? Veut-on dire que, si elles votent blanc ou rouge, c'est parce qu'elles ont mûrement pesé les difficultés à surmonter, les dangers à éviter ? A ceux qui soutiendraient cela, il n'y a rien à répondre si ce n'est qu'il ne leur a pas été donné d'entrevoir une seule fois la réalité. Ils ont pu parler à des hommes : ils n'ont vu que des abstractions, des types, — le type *peuple*, le type *armée* ! Ces êtres-là, malheureusement, ne font leurs miracles que dans le pays des fantômes. La foule qui tient nos destinées entre ses mains est de tout autre nature. Ce peuple-là, c'est l'instinct qui ne se doute pas même qu'il y ait quelque chose à apprendre. On en a fait le suprême, le tribunal en dernier ressort. Comment prononcera-t-il ? Entre plusieurs systèmes, c'est-à-dire entre plusieurs solutions inconnues d'un problème inconnu pour lui laquelle aura pour elle ses suffrages ? C'est bien là la question de vie ou de mort et la question tout entière pour la France du moins. En Amérique, il se peut que les électeurs n'aient guère à décider qu'entre plusieurs candidats qu'ils ont été à même de connaître, et dont aucun ne se propose de bouleverser

les institutions établies. En France, ce sont et ce seront des systèmes qui poseront leur candidature devant les majorités, des systèmes dont le plus grand nombre seront résolus d'avance à refaire la société de fond en comble, pour peu qu'ils en aient la puissance.

Cette perspective ne semble pas rassurante à M. Carlyle ni à nous non plus. Ce que le suffrage universel est capable de produire ici ou là, les faits seuls peuvent le dire, car, seuls, ils savent toutes les tendances qui existent réellement dans de telles ou telles masses d'hommes, tous les mobiles et tous les instincts qui peuvent peser sur leurs décisions; mais, à juger de l'avenir par le passé, ce que toute notre expérience nous force à prédire, c'est que le bon sens des majorités, si c'est lui qui prononce, se prononcera forcément pour l'impossible. Entre plusieurs systèmes, celui qui le passionnera le plus sera toujours le plus séduisant. Le bon sens des masses! mais c'est précisément parce qu'elles ont du bon sens qu'elles ne peuvent pas renoncer de gaieté de cœur à mille choses charmantes contre lesquelles il n'y a absolument rien à dire, si ce n'est qu'elles sont irréalisables de par certaines lois dont les masses ne soupçonnent pas même l'existence. Pour l'ouvrier ou le mathématicien, pour le paysan ou le banquier, ignorer c'est être esclave de l'instinct. Tant que nous n'avons pas vu ce qui nous empêche de satisfaire pleinement nos désirs, nous ne pouvons vouloir que ce qui nous attire le plus, ce qui promet à ces désirs la plus ample satisfaction. Aux dernières élections de Paris, les trois candidats de l'opposition n'étaient que des allégories, des emblèmes. C'est bien cela : le socialisme, lui aussi, n'est qu'un emblème; pour chacun, il représente tout ce que chacun peut souhaiter. On croit qu'il est dangereux à cause des opinions particulières qu'il professe. De ceux qui votent pour lui, qui donc connaît les doctrines qui le distinguent de tout autre système? S'il est dangereux, c'est parce qu'il est le mot du jour. L'eût-on anéanti ou se fût-il anéanti lui-même, un autre mot prendrait sa place. Au symbole mort succéderait un nouveau symbole qui, lui aussi, voudrait dire : Vous n'êtes pas contents, je vous contenterai. Et, pour le bon sens des masses, ce serait toujours lui qui aurait raison : demain comme aujourd'hui il en sera de même. Bien plus, tant que nous ne serons pas des dieux, tant que nos besoins n'auront à leur service que des aptitudes limitées, la voix qui accusera ce qui est et qui cherchera à soulever les haines populaires contre le pouvoir établi sera toujours, au bout d'un certain temps, celle qui passionnera le plus le bon sens des masses, par cela seul que *ce qui est* ne saurait jamais être tout *ce qu'il est possible de rêver*. La folie ou la routine aveugle, — il n'y a pas de milieu pour l'ignorance. Le paysan trouve souverainement ridicule et monstrueux ce qu'il n'a jamais vu, entendu ou imaginé. Comme lui, la foule peut avoir pour le passé un respect superstitieux qui tient surtout à ce qu'elle est incapable de comprendre que les choses puissent être autrement qu'elles les a toujours vues; mais, du moment où elle n'est plus vendéenne, elle est sans-culotte. Si elle n'a pas la haine de tout progrès, elle se met à la remorque du plus fanatique.

La vérité ne peut manquer de triompher, s'écrient-ou. Oh! sans doute elle triomphe toujours dans son sens. Quand bien même trente-six millions de

Français s'entendraient pour vouloir l'impossible, l'impossible ne cessera pas d'être l'impossible. Les trente-six millions de Français pourront détruire tout ce qui n'est pas leur idéal : leur puissance s'arrêtera là. Pour peu que leur idéal ait méconnu une seule loi, pour peu qu'il se jette contre un pilier de l'ordre général, il ne réussira, s'il s'obstine, qu'à amener un éboulement général, et la victoire restera à Dieu. La vérité triomphera, cela est certain, elle triomphera même à l'endroit du suffrage universel. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que le suffrage universel tuera la France, ou sera tué par elle, et, quoi qu'il advienne, l'ère de la pure démocratie n'arrivera pas. — A consulter l'histoire, je ne vois pas que jamais aucune démocratie ait existé. C'est M. Carlyle qui parle. Il dit vrai. Jamais démocratie n'a existé, pas plus dans l'antiquité que dans les temps modernes. "Que l'on ne me parle pas de l'Amérique et de ses institutions modèles. La république-modèle n'a pas encore vu le jour aux Etats-Unis; ce que le jour y voit, ce sont de vastes solitudes incultes, où des populations qui respectent le constable peuvent vivre provisoirement sans gouvernement, jusqu'à ce que soit venue l'heure de la lutte, l'heure, où l'Amérique, elle aussi, aura à se mesurer avec les pythons et les serpens de la fange." — Les masses de l'Amérique respectent le constable; elles respectent leurs institutions et les idées des hautes classes. Ce ne sont donc pas elles qui règnent. "Des deux côtés de l'Atlantique, la démocratie, hélas! est à tout jamais impossible." Jamais le peuple ne régnera, par cela seul que jamais les majorités ne pourront se former elles-mêmes des opinions. Est-ce que les idées politiques de la France ne sont pas celles de ses journalistes? Est-ce que le socialisme lui-même, et toutes les formules qui tiennent lieu de pensées aux tribuns, ont été imaginés par les masses? On peut donner à toutes les le droit de mettre un billet dans une urne; mais, par toutes les mains, ce qui votera en réalité, ce ne sera pas la foule. M. de Lamartine et bien d'autres se sont indignés contre un régime social sous lequel un Socrate et un Rousseau n'eussent pas été électeurs. Qu'importent les apparences? Avec un suffrage limité, et peut-être sous une monarchie absolue, un homme aussi influent que Rousseau eût en réalité gouverné le pays par son esprit; avec le suffrage universel, il n'aurait qu'une voix, tandis qu'à côté de lui un autre homme, le génie de la colere et le coryphée de l'étourderie, aurait le droit de jeter dix millions de suffrages dans l'urne.

"N'avez-vous jamais entendu avec les oreilles de l'esprit, comme avec celles du corps, cette prophétie juive si pleine de révélations, qui, chaque jour, retentit dans nos rues : *Vieux habits! vieux galons!* Il était une fois un peuple qui, à une écrasante majorité, vota pour Barrabas... Ce n'est pas lui qu'il nous faut, s'écria-t-il de tous ses forces, c'est Barrabas; lui nous savons ce qu'il vaut, qu'on le crucifie! Barrabas est notre homme. Ils avaient voulu Barrabas; ils l'ont eu... Avec lui, ils sont allés où on va avec de pareils guides, et maintenant, après dix-huit siècles de malheur, ils chantent prophétiquement *Vieux habits! vieux galons!*"

Ce n'est pas à ce point de vue que l'on se place, je le sais. Le suffrage universel, nous dit-on, est un moyen de prévenir les accaparements et les tyrannies : il a pour but d'empêcher l'autorité d'abuser et d'enlever aux privilégiés la puissance de nuire.

re. Que les gouvernans aient souvent abusé, cela n'est pas douteux. Quand les folies des hommes les rendent incapables de se respecter l'un l'autre et décident ainsi la nécessité d'une autorité, l'autorité ne peut être exercée que par des fils d'Adam, essentiellement sujets à toutes les faiblesses humaines, et il est bien évident que tout ce qui est en eux, mal et bien, ne manquera pas de porter ses fruits. Ils abu-eront donc. A qui la faute ? Ne serait-ce pas aux folies qui ont rendu nécessaire une forme de pouvoir à laquelle étaient forcément attachés certains dangers ?—Mais les hommes n'aiment pas à s'expliquer leurs mésaventures par leurs fautes et leurs incapacités ; ils préfèrent tout expliquer par la perversité des tyrans, des imposteurs, en un mot, par leur propre guignon. A l'heure qu'il est, nous en sommes là : nous avons décidé que tout danger était dans le pouvoir, que tout progrès consistait à le supprimer pièce à pièce ; parce qu'il peut abuser, nous avons résolu de l'abolir : nous ne voyons plus à quoi il sert, nous sommes convaincus que toute direction est inutile.

M. Carlyle l'a dit, et bien dit : " Nous sommes un monde qui se flatte de n'avoir plus besoin de gouvernement." Quoi que puisse produire le suffrage universel, c'est bien là ce qu'il exprime certainement. Le chaos, doué du don d'éloquence, emploie sa voix à se chanter à lui-même *gloria in excelsis*. On a confiance dans le bon sens du pays, on a confiance en l'évidence de la vérité. Nos révolutions n'ont pas seulement prouvé que nous respirons sur un volcan, elles ont encore prouvé que nous n'apercevons par les forces terribles qui bouillonnent sous nos pieds. Voilà le sens, voilà un des sens du moins de cette démocratie universelle. M. Carlyle la juge ainsi, et tout son premier pamphlet n'est qu'un cri d'alarme.

" De l'autorité ! encore de l'autorité ! Nous allons tous à l'abîme, l'Angleterre comme les autres nations. Ceux même qui ont le plus d'horreur pour la république rouge et ses corollaires courent à pleine vitesse vers un semblable dénoûment... Sur la poussière de nos héroïques ancêtres, nous passons notre temps à *votailier* et à nous répéter l'un à l'autre : Tout va au mieux, tout va au mieux ! Par leurs nobles luttes, nos pères nous ont fait ce monde anglais où l'existence nous est possible ; par de rudes travaux, et non par de vains bavardages et de vains sourires, ils ont changé la forêt sauvage en un champ habitable, et nous, nous nous sommes endormis dans la folle espérance que les moissons pousseront d'elles-mêmes !... Rien ne vient aux hommes pendant leur sommeil. Maintenant il se trouve que notre champ est dans un état à nous donner de sérieuses inquiétudes ; de nouveau il réclame de vrais travaux et une véritable agriculture... Si je comprends bien le *chartisme* effréné, les *agitations irlandaises*, les *républiques rouges* et tous ces autres hurlemens et beuglemens inarticulés, qui ne sont, bien évidemment, que des cris de douleur, c'est un état-major que réclament les esclaves de l'imprévoyance et des appétits désordonnés. L'éternel, l'imprescriptible droit des étourdis est d'être gouvernés par les sages, d'être mis dans le droit chemin par ceux qui en savent plus long qu'eux."

De l'autorité, oui, l'autorité, dirons-nous aussi, et cela dans l'intérêt surtout de la liberté, de la vraie liberté. La plus funeste de nos erreurs est d'avoir confondu sa cause avec celle de la démocra-

tie, d'avoir cru que le progrès, le bien-être et le libre jeu des élémens sociaux étaient en proportion de l'influence politique des masses (1). La liberté d'une nation se mesure au nombre des aptitudes qui peuvent s'y exercer à la fois, et la plus grande somme possible de liberté ne saurait être obtenue qu'au moyen de la loi qui sait combiner avec harmonie le plus grand nombre possible des énergies existantes, qui mieux que toute autre peut les faire coexister sans chaos et sans secousses. Pour que la liberté augmente, il faut donc que la loi devienne plus intelligente, en d'autres termes, que l'autorité échappe de plus en plus au contrôle et aux illusions de l'ignorance.

Mais comment obtenir la meilleure autorité ? Qui doit gouverner ? Est-ce un sage ? est-ce une assemblée de sages ? Le rôle du pouvoir est-il uniquement de défendre et de punir ce qui a été reconnu comme nuisible ? Est-il, au contraire, d'ordonner et d'imposer à chacun ce que lui-même peut croire convenable ? Sur tous ces points, M. Carlyle est fort entier, et, comme M. de Lamartine, quoique dans un autre sens, il nous semble s'être laissé duper par les apparences. Pour lui, l'intelligence des sages a pris corps dans la personne des sages. Ce n'est pas l'ensemble de l'expérience acquise qu'il veut faire asseoir sur le trône : c'est la phalange des génies, des hommes supérieurs. " L'univers, nous dit-il, est une hiérarchie et une monarchie. Chacun y vote à son aise, avec pleine liberté de choix, avec pleine possession de son libre arbitre ; mais à toutes ces libertés sont attachées des conditions inexorables et incommensurables. C'est une forte communauté d'électeurs, oui ; seulement elle a pour président l'éternelle justice, appuyée de la toute puissance. Cette constitution-là est le modèle des constitutions, et partout où le devoir divin et éternel de diriger et contenir les bassesses ne sera pas confié au plus noble, à la supériorité suprême, avec son cortège choisi de véritables nobles, le règne de Dieu n'arrivera pas. Les nobles en haut lieu, les bassesses en bas lieu, telle est par tous les temps et tous les pays la loi du Créateur."

Nous connaissons maintenant le fond de la pensée de M. Carlyle. Suivant lui, l'origine et la fatale raison d'être de toutes nos révolutions, c'est que les anciens gouvernans n'ont pas été les *vrais nobles*, c'est que les vieux procédés et les urnes électorales n'ont pas porté en haut lieu les *supériorités réelles*. " Les prétendus guides n'ont pas guidé, ils étaient des aveugles qui n'avaient que la prétention de voir. Les rois ont été des contrefaçons de rois, des rois de parade qui avaient revêtu le costume de l'emploi et

(1) Si les hautes études ne sont pas en France ce qu'elles sont en Allemagne et en Angleterre, cela ne tiendrait-il pas à ce que nous avons supprimé nos universités pour les remplacer par des collèges où le professeur est forcé de se mettre à la portée du commun des élèves, c'est-à-dire de subir le règne des masses ? Si la philosophie n'est pas libre dans ses chaires, ne serait-ce pas parce que le monopole universitaire a obligé les parens à faire suivre à leurs enfans les cours de tel professeur, et que naturellement les familles ont dû obtenir le droit plus ou moins indirect de décider ce que les professeurs pourraient ou ne pourraient pas enseigner ? Qui sait si l'invasion des masses dans les rangs du clergé n'est pas une des principales causes de son esprit retardataire ? Dans les églises congrégationalistes, où le pasteur est soumis au contrôle de sa congrégation, la théologie est tristement baillonnée. En dépit des idées du jour, l'histoire le dit assez clairement : les aristocraties ont seules progressé, et toutes les républiques de l'antiquité ont péri par l'appel au peuple, dont les étouffemens ont toujours amené le triomphe d'une tyrannie.

qui en touchaient les honoires sans en faire la besogne ; les évangiles qu'ils prêchaient n'étaient point un compte-rendu véridique de la position réelle de l'homme sur la terre, mais bien une compilation incohérente, un assemblage de fantômes morts et d'ombres encore dans les limbes, de traditions, d'hypocrisies, d'indolences et de poltronneries. un mensonge fait de mensonges qui, à la fin, ont cessé d'adhérer... Le mal n'est pas ailleurs, et le salut ne peut venir que du moyen (quel qu'il soit) qui sera arriver au pouvoir, non pas les nobles du tailleur de cour, non pas les nobles de monseigneur le journaliste, ni ceux du parterre ou du paradis, mais les *capacités authentiques*, les *magnats du Tout-Puissant*, ceux qui sont sacrés par leur aptitude, ceux à qui le ciel a donné l'investiture en leur accordant la faculté de découvrir les divines destinations des choses et des lois souveraines dont l'observation donne le bonheur et la victoire, dont la violation entraîne et entraînera à jamais la défaite et la souffrance pour tous les enfans d'Adam."

Tout à coup, par une de ces boutades qui lui sont familières, M. Carlyle personifie sous les traits d'un premier ministre le pouvoir qu'il rêve, et il lui met à la bouche une longue allocution à l'adresse des mendians des trois royaumes. Quelques fragmens de ce curieux discours méritent d'être cités :

" Mendians et vagabonds, votre aspect me remplit d'étonnement et de désespoir. Que faire de vous ? Je n'en sais trop rien. Ce que je sais seulement, c'est qu'il est impossible de vous laisser plus long-temps errer à l'aventure, pour qu'à chaque instant vous alliez vous jeter dans les précipices, et alourdir ainsi la chaîne qui menace d'entraîner avec vous ceux qui pourraient être capables de se tenir sur leurs jambes... Je m'aperçois que tout ce qui a été dit et chanté sur l'affranchissement, et l'émancipation, l'indépendance, les droits électoraux, la liberté civile et religieuse, n'est guère qu'un jargon temporaire... Tous les hommes, je le pense, auront bientôt à abandonner ce progrès-là pour s'occuper d'une autre besogne beaucoup plus impérieuse à l'heure qu'il est. Quoi qu'il en soit des autres, pour vous, en tous cas, mes indigens amis, le moment de l'abandonner est bien certainement venu ; vous parler, à vous, de la glorieuse bataille de la liberté serait un non-sens. La bataille, vous l'avez perdue. Avec le noble privilège de vous conduire vous-mêmes, vous vous êtes laissé égarer par les feux-follets. Votre courte vue n'a pas aperçu les fossés, et vous êtes à plat dans la boue. Je vous le répéterai avec chagrin : vous êtes de la race des esclaves, ou, si vous le préférez, de la famille des nomades. Vous émanciper ! vous, les loyaux sujets du dérèglement aveugle et de la paresseuse et gloutonne imprévoyance, de la bouteille et du diable ! Qui jamais pourrait émanciper des hommes dans un pareil état ?.. A la fin, il faut que nous sortions de cet indisciplé enchevêtrement de niaiseries constitutionnelles, philanthropiques, au milieu duquel (sans nous entre-haïr peut-être, mais assurément sans nous aimer autant qu'on le pense) nous passons notre temps à nous étrangler l'un l'autre. Que ceux qui préfèrent la brillante carrière de la liberté prouvent d'abord qu'ils sont aptes à y marcher et à se servir de maîtres à eux-mêmes ! Quant à vous, par vos appétits surabondans et vos énergies imparfaites, en travaillant trop peu et en buvant trop, vous avez assez démontré que vous êtes hors d'état de vous tirer seuls d'affaire. Ce n'est plus comme des fils glorieux et

infortunés de la liberté que j'entendais vous traiter ; c'est comme des captifs officiellement captifs, comme de malheureux frères dechus, que mon devoir est de diriger, et au besoin de dompter et de contraindre. Entre nous, il ne peut plus y avoir d'autres rapports que ceux-là. C'en est fait de l'état nomade, sachez-le bien. Ne venez pas me demander des pommes de terre ; vous aurez d'abord à les gagner. Du travail, vous en aurez, mais vous aurez aussi des colonels industriels, des contre-maîtres, des commandans équitables comme Rhadamante et inflexibles comme lui. Enrôlez vous dans mes régimens de l'ère nouvelle, non pour combattre les Français, mais pour faire la guerre aux marécages et aux landes incultes, pour enchaîner les démons de l'abîme. Les sergens vous attendent. Bandits nomades de l'oisiveté, ils vous changeront en soldats dociles du travail. Vous serez dressés et disciplinés. Obéissez, endurez, abstenez-vous, comme nous avons tous eu à le faire. Votre tâche vous sera taillée ; si vous l'accomplissez avec courage et ponctualité, le salaire ne sera pas défaut. Refusez d'obéir : pour commencer, je vous admonesterai ; si vous ne m'écoutez pas, je vous fustigerai ; si cela ne mène à rien, je vous fusillorai.

" Voilà l'ère nouvelle tant prédite ; nous y sommes enfin arrivés.—La terre promise n'est pas arrosée de lait et de miel, tant s'en faut... Il n'y a pas à reculer cependant : de toutes les entreprises, la plus impossible est d'en sortir. A l'œuvre donc, tous les bras à l'œuvre."

A plus d'un égard, nous nous permettrons de douter de la prophétie. M. Carlyle, nous dit quelque part que sous toutes les utopies fraternelles et égalitaires se cache un grain de vérité, qui, tant qu'il n'en sera pas extrait, nous condamnera à le voir reparaître périodiquement avec leur cortège de fureur dévastatrice. Peut-être son idéal, à lui aussi, ne renferme-t-il qu'un grain de vérité qui demande à en être dégagé, parce que, sans cela, il nous prédestinerait à un genre d'autorité et à maintes autres choses qui pourraient bien être précisément les principales causes de ces mêmes explosions fraternelles. En tant que principes absolus, nul doute que les décisions des économistes ne soient des absurdités aussi funestes que toute règle générale qui se place au-dessous de la nécessité et prétend se soustraire à l'obligation de ne point produire de mauvais résultats. Comme tout ce qu'il peut nous plaire de penser des poisons n'empêchera pas qu'ils n'empoisonnent, tout ce qu'il peut nous plaire de penser des clubs, de la presse ou du *laissez-faire* n'empêchera pas assurément que les menaces n'excitent les craintes, que les attaques ne provoquent les représailles, et que les droits dont on use de manière à tout bouleverser ne finissent par se faire écraser ou par s'écraser eux-mêmes sous leurs propres excès. Là où commence le danger commence l'impossible ; en conséquence, nous pouvons d'avance faire notre deuil de toutes les libertés illimitées, de toutes les libertés quand même. Nos constitutions et nos journaux auront beau proclamer le droit du suffrage universel quand même, il en résulterait un pouvoir qui ne pourrait que désorganiser ;—les docteurs de l'école auront beau s'écrier : *Émancipez quand même* les blancs et les noirs, les intérêts et les caprices ; *laissez-faire* chacun comme il l'entend, dès-il faire ce qui entraînerait la ruine de la société :—tous les argumens, les déclarations et les insurrections seront peine perdue, et les gouverne-

meurs auront le temps de s'écrouler l'un sur l'autre avant que l'humanité soit délivrée de la nécessité d'avoir des jambes pour marcher et d'avoir de bonnes jambes pour ne pas tomber.

C'est le grain de vérité dont je parlais ; il vaut son pesant d'or. Plus que jamais, il est bon de répéter que la mesure dans laquelle les hommes peuvent être émancipés ne dépend ni de la logique ni du pouvoir, mais de leurs propres aptitudes. Si M. Carlyle n'eût pas voulu dire autre chose, je serais heureux de faire écho à toutes ses paroles ; par malheur, il est allé beaucoup plus loin. Il ne se borne nullement à combattre les principes qui ne sont que du vent, et les axiomes qui ne sont que des conséquences nécessaires d'une abstraction ; il s'attaque encore à une liberté de tout autre origine : je veux parler de ce mouvement irrésistible qui est le principe même de la vie, et qui travaille constamment à faire régner Dieu de plus en plus, en arrachant de plus en plus les activités humaines au contrôle des volontés humaines et à la tyrannie des systèmes humains ; je veux parler de ce *laissez-faire* particulier qui sans cesse cherche à supprimer la contrainte partout où elle n'est plus nécessaire, et à faire en sorte que les facultés, les forces qui sont en chacun et qui n'ont de puissance que dans leur direction naturelle puissent chercher elles-mêmes leur direction, quand elles sont capables de la concilier avec les autres lois vitales de la société. Dans quelle mesure M. Carlyle prétend-il comprimer et régenter ce libre jeu des éléments sociaux ? il ne nous l'apprend pas positivement. Il s'y résigne plus ou moins, cela est vrai, il veut bien admettre que les parliemens peuvent être bons à quelque chose ; il consent même à laisser jusqu'à un certain point l'industrie sous l'empire de la concurrence : toujours est-il que ces rouages lui font grand peur, et qu'il entend placer au-dessus d'eux un régulateur de tout autre nature. L'autorité qu'il rêve, en un mot, c'est une autorité qui pense et décide pour tous, qui détermine l'emploi que chacun doit faire de son activité. Ce rêve-là, nous sommes mieux placés que personne pour en connaître les dangers. Que font tous nos réformateurs ? Ils réclament pour l'état tous les monopoles : les monopoles des routes, des chemins de fer, des mines, des salines, de l'instruction, de l'industrie, des banques. Leur manière de raisonner est fort simple et surtout fort commode ; tout ce qui les choque, ils le dénoncent comme un mal avec lequel il s'agit d'en finir ; toute chose qui va mal accuse un mauvais moteur ; qu'on trouve donc le moteur qui la fera aller au mieux, et qu'on applique le même remède à tous les abus, — on aura trouvé le vrai système de gouvernement. Ce moteur, il faut lui trouver un nom ; on l'appellera l'état par exemple. Qu'est-ce que l'état ? C'est le pouvoir dont le propre est de *tout faire au mieux*. Le mot trouvé, tous les nœuds gordiens sont tranchés et tous les mystères disparaissent. Cela est magnifique. Puisque l'état est la *puissance de faire tout au mieux*, il est bien clair que toutes les souffrances du passé sont uniquement venues de ce que l'état ne faisait pas ceci ou cela. Par la même raison, il n'y a plus la moindre difficulté à renvoyer une fois pour toutes dans le néant toutes les misères de ce monde. Que l'état fasse tout, et tout sera parfait. Bien plus, l'hydro de la discorde sera à jamais étouffée. Désormais plus de luttes, plus de haines, plus de dissensions. Comment les hommes pourraient-ils ne pas s'entendre ? Est-ce qu'ils ne désirent pas tous que tout soit

au mieux ? Est-ce que l'état, d'ailleurs, n'est pas la nation ? Il n'y a plus qu'un seul mot pour représenter trente-six millions d'hommes, donc ces trente-six millions d'hommes n'ont plus qu'une pensée et qu'une volonté. Ce que veut l'état, le pays tout entier le veut par cela même. — Les mots sont de grands magiciens ; avec eux, ont fait des prodiges... sur le papier !

Bien certainement je ne songe point à assimiler M. Carlyle à nos grands guérisseurs de tous les maux passés, présents et futurs, et pourtant, je dois le dire, il flatte leurs erreurs, et il en partage même plusieurs. Écossais de naissance, il a en lui du tempérament celtique. Devant ce qui le blesse, il s'emporte facilement, et il se laisse vite aller à y voir une anomalie, une sorte de miracle du diable. A l'entendre, toutes nos idées et tous nos actes depuis deux siècles ne seraient que mensonges, et le monstre de l'erreur aurait eu la puissance depuis deux siècles d'enfanter toute chose ! De telles colères mènent droit au fanatisme ; quand on attribue à une idée fautive le pouvoir d'enlever à Dieu le gouvernement de l'univers, on est forcé d'attribuer à une bonne théorie le don de sauver la création en péril. En philosophie, cela s'appelle croire à la vérité absolue. Dans la réalité, cela signifie ne savoir supporter que sa propre opinion.

J. MILBAND.

(A Continuer.)

MORALE.

SIMON DE NANTUA,

OU

LE MARCHAND FORAIN.

(Suite.)

Simon de Nantua fait une rencontre qui prouve que les gourmands sont punis par la gourmandise même.

Le récit de Simon de Nantua fut interrompu par une singulière rencontre que nous fîmes et qui nous effraya fort, quoiqu'elle eût peut-être fait rire beaucoup de gens : car il y a des personnes qui rient lorsqu'elles voient les autres dans l'embarras, ce qui n'est ni poli ni humain. Nous aperçûmes sur le bord du chemin un jeune garçon et une jeune fille, appuyés chacun la tête contre un arbre, se pressant la poitrine, et faisant des efforts terribles pour vomir. Il y avait à terre une petite boîte bleue. — Eh ! qu'avez-vous donc, mes pauvres enfants ? leur dit Simon de Nantua en accourant auprès d'eux. — Ah ! monsieur, à mon secours ! s'écrie la jeune fille, je suis morte, je suis empoisonnée ! — Hélas ! comment ? Que vous est-il arrivé ? — Oui, oui, empoisonnée, et moi aussi, dit le jeune garçon ; c'est sa faute, c'est elle qui est une gourmande. — Je te conseille, répond la jeune fille, de me faire des reproches, comme si tu ne l'étais pas autant que moi.

L'autre voulait répliquer, mais il fallut d'abord obéir au vomitif, qui continuait d'agir puissamment. Nous leur donnâmes à l'un et à l'autre quelques soins, et lorsque enfin ils furent un peu revenus de leur malaise, Simon de Nantua leur demanda : Ça, mes enfants, expliquez-nous donc un peu ce qui vous est arrivé ; qu'est-ce que cette boîte ? — C'est le poison, dit le jeune homme : le coquin d'apothicaire se sera trompé. — Il est ques-

tion d'un apothicaire ? voyons donc cela. Vous devez bien sentir à présent que vous n'êtes pas empoisonnés. — Croyez-vous, monsieur ? — Oui, oui, rassurez-vous, et contez-nous votre aventure.

Il faut vous dire, monsieur, reprit le jeune homme, que nous demeurons dans une petite maison, à une demi-lieue d'ici, avec notre mère, qui n'est plus bien jeune et qui est souvent malade. Hier, elle s'est trouvée très-indisposée ; elle étouffait à chaque moment. M. Bonin, le médecin de l'endroit, lui a fait une ordonnance que nous n'avons pas su lire, ni personne dans la maison. Mais il nous avait dit qu'en la portant chez l'apothicaire du bourg voisin, on nous donnerait ce qu'il fallait. Nous sommes partis ce matin, ma sœur et moi, pour y aller, tandis que notre plus jeune sœur est restée auprès de notre mère pour prendre soin d'elle. Nous avons été chez l'apothicaire, qui a bien su lire l'ordonnance, et qui nous a donné tout de suite cette boîte bleue toute remplie de roulettes blanches qui ressemblent à du sucre. C'était moi qui la portais, et nous revenions tranquillement à la maison, lorsque ma sœur m'a dit : Dis donc, Jean, sais-tu que ça a l'air bien bon ce qui est dans cette boîte ? — Bah ! ai-je dit, c'est peut-être quelque drogue bien mauvaise. — Oh ! que non ; il y a quelquefois de bonnes choses chez l'apothicaire, et je parie que ceci est excellent. — Tu crois ? — Je gagerais. Veux-tu y goûter ? — Et si l'on s'en aperçoit ? — Nous dirons que la boîte n'était pas pleine. Oh ! c'est que ça a l'air si bon ! Tout cela m'a donné envie à moi aussi d'y goûter : j'ouvre la boîte, et nous mangeons chacun une roulette. Ma sœur la trouva excellente : ça me semblait bien un peu amer, mais pourtant ça me parut bon aussi. Enfin nous mangeons à nous deux la moitié de la boîte. Un instant après, ma sœur me dit qu'elle a mal au cœur. Moi, je l'avais aussi, mais je n'osais pas le dire. A la fin, il a bien fallu en convenir, quand il m'a été impossible de retenir l'envie de vomir. Ça nous prend en même temps, et nous voilà tous deux appuyés contre un arbre, et faisant, chacun de notre côté, des efforts à nous arracher les entrailles. Enfin, il y avait bien, je crois, une heure que nous étions à souffrir comme cela et à nous croire empoisonnés par une méprise de l'apothicaire, lorsque vous êtes arrivé, et que votre présence nous a un peu rassurés. — Mon frère arrange cela comme il l'entend, dit la jeune fille ; mais je vous assure, messieurs, qu'il en avait bien autant d'envie que moi ; seulement il n'osait pas le dire le premier. — Je vois, dit Simon de Nantua, que vous n'avez pas moins de tort l'un que l'autre ; car votre frère devait être plus raisonnable et ne pas se laisser tenter, parce qu'il est plus âgé. Mais enfin vous êtes tous les deux punis de votre faute. Voyez ce que c'est que la gourmandise ; elle vous a fait oublier bien des choses et faire plusieurs sottises ensemble aujourd'hui. Vous n'avez pas pensé que votre pauvre mère malade attendait ce médicament ; vous n'avez pas pensé que toute la boîte était peut-être nécessaire pour la guérir ; vous avez eu l'idée de mentir, si l'on s'apercevait qu'il y manquât quelque chose. Or à quoi vous a servi de céder à cette tentation ? vous avez mangé des pastilles qui n'étaient pas très-bonnes, et qui vous ont rendus fort malades. La gourmandise est comme les autres vices, c'est-à-dire qu'elle se charge de punir ceux qui se laissent séduire par elle. Ceci est

un vomitif, et il n'est pas étonnant que vous en ayez été incommodés. Mais, si vous êtes gourmands, vous pourrez vous rendre malades avec les choses les plus saines, parce que vous les prendrez sans modération, et que l'exès des meilleures choses produit toujours de fâcheux effets. Ce qui flatte le palais déchire souvent l'estomac. Quand on se livre immodérément à ce qui séduit les sens, le corps s'en ressent ; c'est la santé qui paye les dettes de la sensualité. Parce que vous êtes jeunes et bien portants, il ne faut pas vous figurer que cela doive durer toujours ; vous auriez tort. Si vous ne résistez pas à l'attrait de vos sens, vous serez vieux avant de l'être, et votre estomac aura soixante ans que vous n'en aurez que trente. Peut-être même votre passion pourra vous coûter la vie ; car enfin, s'il vous arrivait d'avoir entre les mains quelque poison que vous ne connaissiez pas, vous pourriez en être tentés, tout aussi bien que vous l'avez été aujourd'hui par ces pastilles. Je me rappelle avoir vu un jeune homme très-gourmand auquel une erreur semblable a été funeste. Ce jeune homme ne voyait jamais quelque chose qui lui parût bonne à manger, sans avoir envie d'y goûter. Cette disposition lui avait fait souvent commettre des indiscretions et aussi des imprudences. Enfin il en fut lui-même la victime. Ayant un jour trouvé une poudre blanche enveloppée dans du papier, il se figura que ce devait être du sucre ou quelque chose de très-bon ; il en mangea... C'était de l'arsenic ! Au bout de peut d'instants, il fut en proie à des colliques et à des convulsions horribles. Comme on ignorait la cause de son mal, on ne put lui administrer aucun secours, et il expira en peu d'heures dans des douleurs épouvantables. Que cet exemple et ce qui vient de vous arriver à vous-mêmes vous servent de leçon, mes enfants. La gourmandise est un vice bien humiliant et bien dangereux, dont il n'y a que de la honte ou du mal à attendre. Vous êtes mieux maintenant, allez vite porter cette boîte à votre mère. Je souhaite que ce médicament serve tout à la fois à guérir, elle de son mal, et vous d'une disposition bien fâcheuse. Adieu, mes pauvres enfants.

Messieurs les Agents de l'Ordre Social sont priés de vouloir bien demander aux abonnés de ce journal dans leurs localités respectives, le montant du semestre courant, qui est payable d'avance, et nous faire parvenir au plutôt les sommes par eux reçues.

L'ORDRE SOCIAL.

"C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde"

QUÉBEC, JEUDI, 5 SEPTEMBRE, 1850.

Chronique Politique Européenne,

DE LA SEMAINE TERMINÉE LE 17 AOUT.

L'America nous a apporté les nouvelles de la semaine terminée le 17 août ; elles ne contiennent rien d'important.

FRANCE. — L'assemblée nationale a été prorogée au premier novembre. Le Président de la

République est en excursion dans les diverses parties du midi. Le commerce de Paris est des plus satisfaisants, et les manufacturiers ont plus de commandes qu'elles n'en peuvent expédier.

Avant de se séparer les montagnards ont rédigé un rapport sur la session de l'Assemblée nationale. Ce document remarquable par sa modération, est signé par 68 députés.

ANGLETERRE. — La reine a prorogé le Parlement.

La maladie des patates se propage avec rapidité en Angleterre et en Ecosse. En Irlande, la famine commence à se faire sentir de nouveau.

Danemarck et les Duchés. Les hostilités se continuent entre les Danois et l'armée des duchés. La France a proposé à l'Angleterre d'intervenir dans cette querelle.

TRAVAUX PARLEMENTAIRES.

Nous reproduisons d'un journal français une statistique des travaux de l'Assemblée nationale, et de la *Minerve*, le compte rendu des faits et gestes du Parlement Canadien. Nos lecteurs trouveront une analogie frappante entre les œuvres de l'Assemblée nationale et celles de notre Législature. Pour rendre l'analogie plus parfaite, il est bon de remarquer que chaque député Français reçoit 25s. par jour. Ici comme là, nous cherchons vainement dans cette multitude de lois, une grande et féconde mesure, une de ces créations qui restent dans la mémoire du peuple.

PETITE STATISTIQUE PARLEMENTAIRE.

Vivent les gouvernements parlementaires pour la fabrication des lois ! On aurait pu croire à de l'exagération de la part de M. de Montalembert, alors qu'il est venu apporter à la tribune une addition montant à 223 lois votées par l'Assemblée actuelle depuis sa réunion. Il y avait erreur au préjudice de la fabrique législative : c'est à 317 qu'il faut porter le chiffre des nouvelles lois que l'Assemblée nationale est venue ajouter à nos milliers de lois anciennes et modernes. C'est à faire douter de la raison humaine rien que d'y songer. Risquez-vous donc dans un procès quelconque au milieu de ce dédale plus noir que toutes les robes des juges et des avocats ensemble.

Ces 317 lois ou résolutions ont été votées depuis le 9 juin 1849 jusqu'au 31 juillet dernier. Si l'on déduit de cette période de temps les jours de fête et les six semaines de prorogation de 1849, on trouve que l'Assemblée a voté plus d'une loi par jour. Nous venons de parcourir avec attention cette longue nomenclature de lois votées ; nous y voyons bien, à un an de distance, deux lois contre la liberté de la presse, deux lois contre le droit de réunion, une loi contre le suffrage universel, deux lois contre la liberté de l'enseignement et la dignité des instituteurs, une loi qui rétablit l'impôt des boissons, une loi contre les colonies agricoles de l'Algérie, une loi de déportation, une loi qui met la sixième division militaire en état de siège, etc., etc. ; nous y cherchons en vain une grande et féconde mesure, une de ces créations qui restent dans la mémoire du peuple. L'Assemblée va avoir le temps de réfléchir à ce vide immense qui se fait remarquer dans la série des lois qu'elle a faites, et à son retour elle voudra sans doute le combler.

Au moment de se proroger, l'Assemblée laisse

en suspens une masse considérable de travaux déjà examinés ou à examiner par les commissions. Cinquante-six projets de lois et propositions émanant de l'initiative parlementaire sont soumis à l'examen de commissions spéciales et déjà rapportées. Parmi les principaux, nous nous bornerons à citer deux projets de loi, l'un sur le commerce de l'Algérie avec la France, impatientement attendu par la colonie et par le commerce de Marseille ; l'autre, sur le gouvernement de l'Algérie ; la grande loi sur la réforme hypothécaire ; etc.

Les commissions d'initiative parlementaire ont déposé leurs rapports sur trente-trois propositions dont quelques-unes soulèvent des questions du plus haut intérêt, entre autres celle de M. Richard (du Cantal), relative aux moyens de préserver l'agriculture des ravages que les maladies contagieuses causent parmi les animaux domestiques, ravages, qui, occasionnent des pertes annuelles que l'on compte par centaines de millions.

Les projets de lois et propositions dont les commissions sont encore saisies, et qui n'ont point été rapportés sont au nombre de trente-six, sans compter les projets d'intérêt local. Indépendamment de ce chiffre, il faut compter trente et une propositions qui sont soumises à des commissions spéciales et dont on ignore le sort ; elles touchent à des questions fort intéressantes aussi, telles que les modifications du code forestier, l'organisation de médecins cantonaux, etc., etc.

Enfin, pour compléter cette énumération des travaux législatifs laissés en suspens, mentionnons six propositions de représentants renvoyées au conseil d'Etat, et parmi elles l'organisation communale, la responsabilité du président de la république, des ministres, etc. ; plus, 1,687 pétitions sur lesquelles il reste à statuer.

(De la *Minerve*.)

TRAVAUX DE LA SESSION.

Nous attendons la copie officielle des travaux de la session pour en donner un résumé, mais le *Globe* ayant fait ce travail, nous le lui empruntons.

Durant la session du parlement qui vient de finir, 739 pétitions ont été présentées à la chambre d'Assemblée. Il a été nommé quatre-vingt quatre comité spéciaux ; du nombre desquels treize n'ont pas fait de rapport, et les 71 autres ont fait 106 rapports.

Deux-cent-vingt-huit bills ont été introduits durant la session, dans la chambre d'Assemblée, et dix-neuf dans le conseil législatif, total 247. De ce nombre, 99 ont été perdus ou retirés dans la chambre ; 3 ont été perdus ou retirés dans le conseil, et 145 ont reçu la sanction royale. Voici les noms des membres qui ont introduit ces bills, et le nombre qu'ils ont introduit chacun :

MEMBRES DU GOUVERNEMENT.

| | Introduits. | Passés. | perdus. |
|----------------|-------------|---------|---------|
| M. Hincks, | 27 | 22 | 5 |
| M. Baldwin, | 10 | 7 | 3 |
| M. LaFontaine, | 9 | 5 | 4 |
| M. Drummond, | 9 | 6 | 3 |
| M. Price, | 6 | 4 | 2 |
| M. McDonald, | 4 | 4 | 0 |
| M. Merritt. | 3 | 1 | 2 |
| | 68 | 49 | 19 |

AUTRES MEMBRES.

| | | | |
|-------------------|----|---|---|
| M. J. H. Cameron, | 12 | 6 | 6 |
|-------------------|----|---|---|

| | | | |
|---|-----|-----|----|
| M. Holmes, | 9 | 7 | 2 |
| M. Notman, | 7 | 2 | 5 |
| M. Laurin, | 6 | 1 | 5 |
| M. M. Cameron, | 6 | 1 | 5 |
| M. H. Sherwood, | 5 | 1 | 4 |
| M. Cartier, | 5 | 4 | 1 |
| M. McFarland, | 5 | 0 | 5 |
| M. Richards, | 5 | 3 | 2 |
| M. H. J. Boulton, | 4 | 0 | 4 |
| Sir A. McNab, | 4 | 3 | 1 |
| M. Badgley, | 4 | 1 | 3 |
| M. Burritt, | 4 | 4 | 0 |
| M. Laterrière, | 4 | 2 | 2 |
| M. Chauvéau, | 4 | 1 | 3 |
| M. Morrison, | 4 | 2 | 2 |
| M. Chabot, | 3 | 1 | 2 |
| M. James Smith, | 3 | 2 | 1 |
| M. DeWitt, | 3 | 2 | 1 |
| M. Lemieux, | 3 | 3 | 0 |
| M. Sauvageau, | 3 | 2 | 1 |
| M. Flint, | 3 | 0 | 3 |
| M. Taché, | 3 | 2 | 1 |
| M. Gogy, | 3 | 1 | 2 |
| M. Ferguson, | 3 | 1 | 2 |
| M. Ross, | 3 | 1 | 2 |
| M. Jobin, | 2 | 1 | 1 |
| M. W. H. Scott, | 2 | 1 | 1 |
| M. Prince, | 2 | 1 | 1 |
| M. Davignon, | 2 | 2 | 0 |
| M. Méthot, | 2 | 2 | 1 |
| M. Henry Smith, | 2 | 2 | 0 |
| M. Seymour, | 2 | 2 | 0 |
| M. Bell, | 2 | 1 | 1 |
| M. Malloch, | 2 | 2 | 0 |
| M. Polette, | 2 | 2 | 0 |
| M. Duchesnay, | 2 | 1 | 1 |
| M. Wilson, | 2 | 0 | 2 |
| M. J. A. McDonald, | 2 | 2 | 0 |
| M. Lyon, | 2 | 0 | 2 |
| Egan, Thompson, Lacoste, Armstrong, McLean, Cauchon, Johnson, Watts, Hall, et James Scott passèrent chacun un bill. | 10 | 10 | 0 |
| Geo. Sherwood, Sanborn, Perry et le Docteur Smith en perdirent chacun un. | | | |
| | 228 | 130 | 98 |

Il est remarquable et édifiant de voir que tout le parti des Clear Grits—se composant de MM. H. J. Boulton, W. H. Boulton, Malcolm Cameron, Caleb Hopkins, L. J. Papineau et Peter Perry,—n'a emporté qu'un qu'un seul bill ! sur onze bills, dix ont été perdus.

Nous pourrions encore cette année mettre un gros zéro à la suite du nom de M. L. J. Papineau, il n'a pas présenté un seul bill, ni même un seul amendement. Il a beaucoup parlé ! voilà tout. *Vox et preterea nihil.*

LE RÉVÉREND PÈRE FLAVIANUS, a laissé Québec, jeudi dernier. Comme nous le pensions, la charité des citoyens de Québec n'a pas fait saute à ce vénérable étranger. Le produit des diverses collectes faites en cette ville, se monte à \$1,100 piastres ; et l'on nous informe qu'à Montréal, le père Flavianus a recueilli 450 piastres, et 50 piastres à Trois-Rivières.

Mademoiselle Borghese.

Hier au soir, Mademoiselle Borghèse a donné son deuxième Concert. La salle était pleine ; et tous ceux qui il y a neuf ans, ont entendu en cette ville cette célèbre artiste, s'accordent à dire que sa voix n'a rien perdu de son éclat, de sa souplesse et de sa puissance. Pour nous qui étions absent de Québec en 1841, et qui par conséquent n'eumes pas alors le bonheur d'entendre Mlle Borghèse, nous devons nous borner à dire qu'elle mérite les éloges que lui ont donnés et lui donnent encore à l'envie chaque jour, les amateurs, et les journaux du nouveau monde.

M. WELS, que les pianistes de Québec regardent comme un des premiers virtuoses sur le piano, a aussi puissamment contribué au succès de la soirée par sa brillante exécution. Il y aurait ingratitude à ne pas dire un mot des soldats du 19^e régiment qui ont chanté avec un entrain, un enthousiasme presque français : *Vive la France ! Salut à la gloire.* Il est vrai qu'il y en avait peu dans la salle à qui l'agacante vivandière n'aurait pas fait chanter *vive la France.*

—Le *Transcript* de Montréal dit que M. Bristov est nommé commis-aire pour s'enquérir de la détachation de la Banque d'Épargne de Montréal.

Le Dr. Webster convaincu du meurtre du Dr. Parkman, a été exécuté à Boston, le 30 août.

Mr. PIERRE GAUVREAU, architecte de cette ville, demande des soumissions qui seront reçues jusqu'à Samedi prochain, 14 Sept. pour la démolition entière de la vieille aile du Parlement, et l'enlèvement de tous les décombres. On pourra avoir le devis en s'adressant tous les jours de 9 heures à quatre heures de l'après midi, chez ce monsieur, Rue Aiguillon, Faubourg St. Jean.

Pour l'Ordre Social.

TORONTO, 30 août 1850.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques jours la plus vive excitation règne dans notre ville par suite de la commission de divers vols avec effraction chez plusieurs de nos respectables citoyens. Le dernier exploit de ce genre qui attire plus particulièrement l'attention, est le vol commis mardi chez le Dr. McCaul. Ce monsieur avait pris la précaution de déposer toute son argenterie dans sa chambre à coucher ; ce qui n'a pas empêché néanmoins les voleurs de faire pendant la nuit une razzia complète des effets que le Dr. voulait soustraire à leur habileté. Un voisin auquel ces vols fournissaient matière à observation, crut s'apporvevoir qu'il y avait quelque chose de suspect chez un orfèvre nommé Saxon constamment occupé à faire fondre de l'argent dans sa cave. Le voisin ayant donné information de sa découverte aux autorités, la police fit une descente dans la susdite cave, et y surprit les voleurs en flagrant délit de couper de la vaisselle d'argent et des cuillères marquées des initiales du Dr. McCaul. Il va sans dire que l'honnête Saxon a été arrêté et que son arrestation a amené la capture de neuf de ses compli-

ces. Le chef de cette bande de voleurs du nom de Lay a été arrêté dans un des premiers hôtels de Toronto. Il paraît que cette troupe de coquins échappée de la prison d'Albany avait transporté au delà de la ligne 45, le théâtre de ses déprédations. L'investigation de cette affaire se poursuit avec activité, et on en doute pas que les coupables ne soient aux prochaines assises punis suivant leurs mérites.

—En nouvelles politiques, rien d'intéressant.

Tout à vous,

V. W.

ITALIE.

Correspondance particulière de l'Univers.

Rome, le 4 août 1850.

Il y a une grande disette de nouvelles politiques. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Le malheur ne serait pas grand si on veut appliquer le proverbe : *Point de nouvelles, bonnes nouvelles*. Je répète seulement deux bruits que j'ai entendus, et que je crois avoir quelque fondement. Le premier serait qu'une nouvelle commission de cardinaux se réunit fréquemment en présence du Saint-Père, pour examiner la question de l'organisation de l'Etat et la manière d'appliquer les vues exposées dans le *Motu-Proprio* du 12 septembre 1849. Le second se rapporterait à une commission de prélats et de religieux qui, sous la présidence de Son Em. le Cardinal Orioli, préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers, étudierait les moyens d'augmenter la dernière imposition que le clergé s'est chargé d'acquitter. On voudrait pouvoir la reporter, comme nous en avons exprimé le vœu, au chiffre primitif de 4,000,000 d'écus. Il faut convenir que le clergé donne un exemple de désintéressement et de dévouement à la chose publique peu commun de nos jours. Que ne trouve-t-il des imitateurs dans d'autres classes non moins aisées, et dont la fortune n'a pas été, comme celle du clergé, mise au pillage par la dernière révolution !

Le Saint-Père a voulu visiter le Pont de Ripa-Grande et le petit bateau à vapeur *Roma*, qui venait de revenir d'Ancône, et qui, avec le *Tevere*, forme toute la marine pontificale. Le premier de ces pyroscaphes est destiné à remorquer tous les bateaux qui, de Rome, remontent le Tibre vers la Sabine; le second rend le même service aux bateaux qui ont à remonter le fleuve depuis son embouchure jusqu'à la capitale. La République, dans son esprit guerrier et conquérant, avait fièrement lancé le *Roma* vers Ancône, où il fut vite capturé par les Autrichiens, et le *Tevere* vers Civitta-Vecchia, où les Français s'en emparèrent. Pauvre République ! quel dommage qu'elle n'ait pas vécu ! Elle se songeait à rien moins qu'à enlever Malte aux Anglais et la Corse à la France. *Risum teneatis amici*. Et pourtant voilà les rodomontades que nous avons dû subir pendant plusieurs mois, et même sans trop en rire ; car le poignard était tout aiguë pour punir ce rire peu respectueux. Dire la joie qu'ont éprouvée tous ces pauvres marins du Tibre en voyant le Saint-Père descendre lestement dans le bateau pavoisé, le visiter dans ses plus petits recoins, bénir toutes les barques, qui avaient mis aussi leurs habits de fête, serait chose impossible. Le même enthousiasme l'a suivi à la douane de mer, qu'il a également visitée, et les acclamations de tout le Trastevere l'ont accompagnée, à son retour, jus-

qu'au palais du Vatican. Vous entendrez ensuite les journaux rouges répéter, sur la foi de leurs correspondants, que le Saint-Père n'ose pas sortir ; qu'il se tient renfermé dans son palais. Calomnie ! calomnie ! le Saint-Père sort presque chaque jour, et il n'est pas rare de le trouver dans les rues voisines des portes ou autour des remparts, faisant à pied sa promenade et recevant au baisement du pied les fidèles qui en témoignent le désir.

Je crois faire plaisir à la piété de vos lecteurs en vous envoyant un décret de la Sacré-Congrégation des Rits, qui élève au degré de double de seconde classe la fête de la Visitation de la très sainte Vierge, qui, jusqu'à cette année, était du degré double-majeur seulement. C'est en mémoire de la prise de Rome par nos troupes que le Saint-Père a voulu donner à Marie ce témoignage de sa reconnaissance et de son amour. C'est un touchant mouvement de la pièce filiale et tendre que le Souverain-Pontife professe pour la Reine de la terre et des cieux. Vous remarquerez que c'est un décret appelé *Urbis et orbis*, c'est-à-dire dont les prescriptions s'appliquent à tout l'univers catholique.

Nouvelles plus récentes d'Europe.

L'*Atlantic* parti de Liverpool le 21 août apporte des nouvelles de quatre jours plus tard.

Les nouvelles politiques d'Europe sont peu importantes.

Il n'y a pas eu de bataille entre les Danois et les Holsteinois ; on s'attend cependant à une nouvelle collision entre les deux armées. Un combat a eu lieu entre un vaisseau de guerre danois et un steamer de Holstein : le premier a été forcé de s'éloigner.

L'excursion du président de la République dans les provinces, est une suite continuelle de triomphes. Lyon seul fait exception ; le président y a été froidement reçu.

Jenny Lind, la célèbre cantatrice, est enfin arrivée à New-York dont les habitants l'ont accueillie avec le plus vif enthousiasme.

MAXIMES.

HABIT.—De sa qualité dépend souvent la considération et l'estime qu'on a ordinairement pour un homme. Il n'en est pas moins vrai que si l'habit du pauvre a des trous, celui du riche a souvent des taches.

ECONOMIE.

En Angleterre on s'occupe aussi d'économie, mais là on parle peu ; et au lieu de divaguer à perte de vue sur l'économie on la met en pratique ; ce qui vaut mieux que ce qui se fait dans un certain pays que nos lecteurs connaissent. Le comité de réduction nommé par la Chambre des Communes a fait son rapport recommandant de faire dans les salaires de certains officiers publics des réductions au montant de £70,000.

Les salaires des ministres sont conservés à £5,000
Le salaire du premier lord de l'Amirauté est maintenu à - - - - - 4,500
Celui des lords puitsnés, - - - £1,200 réduit 1,000
Le président du bureau de Commerce au lieu de £2,000 recevra 1,500
Le juge avocat, les secrétaires des pauvres, 1,000
Le Maître des Rôles, de £7,000 réduits à 6,000
Vice-Chancelier, de £6,000 " 5,000
Les maîtres en Chancellerie, 2,500 " 2,000

| | | | |
|--|--------|---|-------|
| Le compteur général de la Chancellerie, | 5,000 | " | 2,000 |
| Le lord chancelier, | 14,000 | " | 8,000 |
| Le juge en chef du Banc de la Reine, | 10,000 | " | 7,000 |
| Le juge en chef des Plaids-Communs, | 8,000 | " | 6,000 |
| Le juge en chef de l'Echiquier, | 7,000 | " | 6,000 |
| Juge en chef du Banc de la Reine, (Irlande.) | 5,074 | " | 4,500 |
| Juge en chef des Plaids-Communs, | 4,605 | " | 4,500 |
| Juges puisnés, chacun, | 3,688 | " | 3,000 |
| Juges puisnés d'Angleterre, conservent leur salaire de | | | 5,000 |
| ECOSSE.—Président de la cour des Sessions, | 4,800 | " | 4,300 |
| Lord Justice Clerk, | 4,500 | " | 4,009 |

EUGENE SUE.

L'Ami du Peuple nous fait connaître les *Mystères du Peuple*, nouveau roman de M. Eugène Sue :

Le citoyen Eugène Sue a mis en scène les récits de l'Evangile en les arrangeant d'après les doctrines de la Montagne et en les embellissant d'une multitude de jurons qu'il a la gloire d'avoir inventés, et dont voici quelques exemples pris au hasard : " Par le ventre de Goliath, par l'oreille de Melchisedech, par le nez d'Ezéchiél, par les entrailles de Jérémie."

En lisant M. Sue, vous entendrez saint Pierre prêcher le communisme et dérober à Louis Blanc quelques tirades sur l'organisation du travail. Saint Paul répète les déclamations du patriarche icarien, condamné pour escroquerie, et saint Jean copie les articles de fond du *National*. C'est encore plus enaoureux que déplacé.

Une autre idée aussi absurde que ridicule, dont M. Sue a fait la cause de son écrit, c'est la distinction entre les Gaulois et les Français. Les Français sont des tyrans, des ristos, des réactionnaires, en un mot, des monstres dont il faut purger la terre; les Gaulois sont les républicains, les socialistes, longtemps opprimés, mais qui verront enfin sonner l'heure de la vengeance. Cette idée est loin d'être neuve; nous l'avons trouvée dans un pamphlet du temps de la Fronde, déjà vieux de deux siècles, et, à l'époque des beaux jours de la Convention, elle inspira une pétition dont M. Sue a pris soin d'enrichir son livre. Pareil langage mérite d'être connu :

" Jusques à quand souffrirez-vous que nous portions encore l'infâme nom de Français ! Tout ce que la démence a de faiblesse, tout ce que l'absurdité a de contraire à la raison, tout ce que la turpitude a de bassesse ne sont pas comparables à notre manie de nous couvrir de ce nom."

Il n'est pas douteux que les membres de la société secrète la *Némésis*, dont il était fort question ces jours-ci, ne fussent des Gaulois et non des Français.

CONDITIONS.

L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le même abonnement de

DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Paroisses d'en Haut.

| | | | | |
|-----------------------------------|---|---|---|------------------------------|
| Montréal, | — | — | — | MM. J. B. Rolland, Libraire. |
| Toronto, | — | — | — | J. P. Leprohon, écr. Av. |
| Trois-Rivières, | — | — | — | A. Larue, écr., March. |
| Répentigny, | — | — | — | A. Dallaire, Inst. |
| Sherbrooke, | — | — | — | D. Y. St-Cyr, Et. D. |
| Stanstead, | — | — | — | M. l'abbé Champoux. |
| Lotbinière, | — | — | — | J. Filteau, écr., N. P. |
| St. Eustache, | — | — | — | Damas Robin. |
| Ste. Anne de la Pérade, | — | — | — | Jos. Elz. Douville. |
| Berthier, (en haut) | — | — | — | J. F. Coutu, écr. N. P. |
| St. Pie, | — | — | — | J. C. Bachand. |
| Yamachiche, | — | — | — | J. C. Dumoulin, écr. |
| Rivière du Loup, (en haut) | — | — | — | J. L. Pichette, Inst. |
| St. Grégoire, | — | — | — | G. Bourgeois, écr. M. D. |
| St. Augustin, (district de Mont.) | — | — | — | Dr. Mignault, écr. |
| St. Prosper, | — | — | — | Ol. Trudel. |
| Rivière David, | — | — | — | J. B. Comeau, écr. |
| Deschambault, | — | — | — | Isidore Belleau, Inst. |
| Cap-Santé, | — | — | — | Elie Rinfret. |
| Pointe aux Trembles, | — | — | — | F. X. Larue. |
| Ste. Foy, | — | — | — | B. Marquette, Inst. |
| Portneuf, | — | — | — | J. B. Lionnais, Inst. |
| Ste. Geneviève de Batiscan, | — | — | — | Dolphice Trudel, |
| St. Stanislas, | — | — | — | H. A. Trépanier, Inst. |
| Ste. Claire, | — | — | — | Alexis Beaulieu, march. |
| Ste. Croix, | — | — | — | M. Couture, écr. N. P. |
| St. Guillaume d'Upton, | — | — | — | M. l'abbé Desilets. |

Paroisses d'en Bas.

| | | | | |
|-------------------------------|---|---|---|----------------------------|
| Pointe Lévy, | — | — | — | A. Paquet, Inst. |
| Beaumont, | — | — | — | Chs. Letellier, Inst. |
| St. Michel, | — | — | — | B. Pouliot, écr. N. P. |
| St. Thomas, | — | — | — | J. D. Lépinois, écr. N. P. |
| St. Charles, (Rivière Boyer), | — | — | — | Ls. Labrecque, écr. M. D. |
| St. Gervais, | — | — | — | H. Tanguay, March. |
| St. Pierre, (Rivière du Sud) | — | — | — | Philippe Verrault, |
| St. François, ditto, | — | — | — | Philippe Beaulieu, |
| Ste. Marie, (Beauce.) | — | — | — | Frs. Dusseault, écr. M. D. |
| Islet, | — | — | — | L. Ballentyne, écr. Arp. |
| St. Anne la Pocatière, | — | — | — | Ls. Moreau, écr. N. P. |
| St. Roch des Aulnets, | — | — | — | Ls. Tremblay, écr. M. D. |
| St. Jean Port-Joly, | — | — | — | L. Z. Duval, écr. N. P. |
| Kamouraska, | — | — | — | T. J. A. Michaud, écr. |
| Rivière du Loup, | — | — | — | J. B. Pouliot, écr. |
| Isle-Verte, | — | — | — | H. Roy, écr. |
| St. Simon, | — | — | — | Chs. Frs. Caron. |
| St. Denis, | — | — | — | F. Jorje, écr. |
| Trois-Pistoles, | — | — | — | P. Fournier, écr. |
| Rivière-Ouelle, | — | — | — | Thos. Bégin, Inst. |
| Rimouski, | — | — | — | L. F. Garon, écr. |
| Cacouna, | — | — | — | J. B. Beaulieu, écr. |
| Malbaie, | — | — | — | Vital Tremblay, Inst. |
| Chicoutimi, | — | — | — | T. C. Casault, écr. grf. |
| Madawaska, | — | — | — | M. l'abbé Langevin. |
| Beauport, | — | — | — | M. l'abbé Bernard. |
| Château-Richer, | — | — | — | L. C. Le François, écr. |
| Percé, | — | — | — | M. l'abbé Gingras. |

Nous acceptons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.